

REPUBLICQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi

1066

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE  
L'HABITAT, DE L'HYDRAULIQUE  
URBAINE, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET  
DE L'ASSAINISSEMENT

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE  
RURALE ET DU RESEAU  
HYDROGRAPHIQUE NATIONAL



**PEPAM**  
Programme d'eau potable et d'assainissement du Millénaire

**PROGRAMME D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT  
DU MILLENAIRE (PEPAM)**

Unité de Coordination du Programme

Direction de la Gestion et de la Planification  
des Ressources en Eau

**COMITE DE PILOTAGE DU  
PEPAM ET DU PAGIRE**

**RAPPORT GENERAL**

Dakar, le 05 décembre 2007

Le deuxième Comité de pilotage du PEPAM s'est tenu le 05 décembre 2007 au Centre des Métiers de l'Eau de la SDE sis à Hann-Dakar sous la présidence de Monsieur Alassane KANE, Directeur de Cabinet de Ministre de l'Hydraulique et du réseau Hydrographique National en présence de Mademba GAYE, Directeur de Cabinet du Ministre des Infrastructures et de l'Assainissement. Mr Babacar DIENG, ancien Directeur Général de la SONES a assuré la modération des travaux.

Le Comité de pilotage a enregistré la participation effective de plus de 80 participants qui ont représenté toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du PEPAM. La liste des participants figure en annexe 1.

## **I. Les objectifs du comité de pilotage**

Le Comité de pilotage est une structure de concertation, d'échanges et de validation, mise en place par l'arrêté interministériel de création du PEPAM, dont la mission générale est de contribuer à la réalisation des OMD. A ce titre, il est chargé :

- de veiller à la bonne exécution du programme ;
- de suivre l'avancement du programme par rapport aux prévisions et aux budgets sur la base des rapports d'activités préparés par la Cellule de Coordination du PEPAM ;
- de suggérer aux Ministres de tutelle les mesures permettant de remédier aux difficultés éventuelles rencontrées dans le déroulement du programme ;
- de rendre compte aux Ministres de tutelle de l'évolution du programme ;
- de veiller au suivi des impacts environnementaux du programme.

Les objectifs de ce deuxième Comité de pilotage étaient les suivants :

- Passer en revue et évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue annuelle 2007 du PEPAM organisée en juin 2007 ;
- permettre à chaque agence d'exécution du PEPAM de dresser le bilan de ses résultats et activités sur l'année 2007 et présenter, sous forme de plans d'opération, les résultats visés à fin 2008 en termes de programmes d'activités, de plans de décaissement correspondants et de prévisions quantitatives de desserte ;
- permettre aux membres du Comité de pilotage d'apprécier et de commenter les résultats et activités passées ou futures, et d'y apporter d'éventuels amendements avant leur validation ;
- permettre aux partenaires au développement qui appuient le PEPAM d'être informés de l'avancement du programme, et de participer aux discussions.

## II. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours du Ministre de l'Hydraulique et du Réseau Hydrographique National qui a été prononcé par son Directeur de Cabinet.

Dans son discours, le Ministre a rappelé que l'hydraulique et l'assainissement ont été érigés en secteurs prioritaires par le Gouvernement ; et cette option rencontre la préoccupation des partenaires au développement qui n'ont pas manqué de saluer le plan d'investissement 2007-2010 du PEPAM à l'occasion du dernier Groupe Consultatif de Paris au cours duquel il a été reconnu que ce plan s'inscrivait parfaitement bien dans les priorités de seconde génération du DSRP.

Le Ministre a tenu à rappeler les importantes réalisations du PEPAM en deux (02) ans qui sont en phase avec les OMD, en particulier pour l'hydraulique rurale avec plus de cent (100) forages qui ont permis de desservir plus de 500.000 personnes. A travers l'extension de la réforme sur la gestion des forages motorisés, le Ministre a constaté la grande appropriation dont les populations en ont faite et qui justifie aujourd'hui un bon optimisme quant à la pérennisation des ouvrages à travers la mise en place des ASUFOR, l'application du principe de la vente de l'eau au volume, la constitution d'épargne pour le renouvellement des équipements d'exhaure. Tout ceci dira-t-il, laisse ainsi présager une bonne réussite du projet de transfert de la maintenance des forages ruraux motorisés au secteur privé dont le calendrier devra être respecté. Et dans un souci de faciliter cette importante initiative, il est à saluer cette décision du Gouvernement de financer sur fonds propres un important programme d'urgence de réparation des forages en panne et d'extension de réseaux sur la Loi de Finances Rectificative de 2007 pour un montant 5 milliards de FCFA qui sera opérationnel dans les semaines à venir.

Dans le secteur urbain, le Ministre s'est félicité du niveau de desserte actuel avec une assurance sur la couverture des besoins en eau jusqu'en 2012. Mais la grande annonce a surtout porté sur la construction de l'unité industrielle de dessalement d'eau de mer dès le premier trimestre 2008 pour assurer durablement l'approvisionnement en eau de Dakar et de la Petite Côte. Le discours du Ministre a également insisté sur les efforts et résultats importants enregistrés dans le cadre de la GIRE à travers l'élaboration du PAGIRE dans un élan participatif conformément aux recommandations du sommet de Johannesburg tenu en 2002. La confirmation a été faite également sur la mise en place de l'Office de Gestion du Lac de Guiers pour poser un acte concret dans le cadre de la GIRE sans oublier le démarrage imminent, dès avril 2008, du programme d'approvisionnement en eau potable des populations riveraines du Lac de Guiers. La mise en œuvre de ce projet est une réponse à une vieille revendication légitime de plus de dix mille (10.000) habitants dans 30 villages avec la réalisation d'environ 130 km de canalisations.

Après avoir magnifié la mobilisation de l'AFD et de la BEI pour le financement du projet de dépollution de la Baie de Hann, le Ministre sollicitera un appui renforcé des partenaires financiers au PEPAM pour l'atteinte des OMD dans le secteur en général. Le Ministre a également annoncé les dispositions que l'Etat va prendre dès 2008 pour améliorer, en rapport avec le MEF le taux de décaissement des ressources.

Pour terminer son discours, le Ministre a tenu à mentionner les importantes initiatives qui seront prises en 2008 pour parachever les réformes attendues dans le secteur à savoir le vote et la promulgation de la loi SPEPA, la validation et l'officialisation du Code de l'assainissement, le choix d'une option décisive sur l'étude d'actualisation organisationnelle des services de l'hydraulique, la signature du Contrat de performances de l'ONAS, la réalisation de l'étude tarifaire de l'assainissement urbain pour améliorer la capacités d'autofinancement de l'ONAS.

Le discours d'ouverture du Ministre de l'Hydraulique Rurale et du Réseau Hydrographique National figure en annexe 2.

### **III. Déroulement du comité de pilotage**

Après la cérémonie d'ouverture, le comité de pilotage s'est poursuivi comme suit:

- Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la revue annuelle de juin 2007, de l'état d'exécution du portefeuille actuel des opérations et du plan d'opérations de l'UCP par Monsieur Fadel NDAW, Coordinateur du PLT-PEPAM ;
- Présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de la Direction de l'Hydraulique Rurale par Messieurs Diène FAYE, Directeur de l'Hydraulique Rurale et Mor Talla SEYE;
- Présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance par Monsieur Babou SARR, Directeur de l'Exploitation et de la Maintenance;
- Présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de la Direction de l'Assainissement par Monsieur Adama MBAYE, Directeur de l'Assainissement ;
- Discussions sur les présentations de l'UCP, de la DHR/MHRHN, de la DEM/MHRHN et de la DAS/MIA;
- Présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de la Direction de la gestion et de la planification des ressources en eau par Madame Anta SECK, Directrice de la gestion et de la planification des ressources en eau ;
- Présentation des enjeux et missions de la Direction de l'Hydraulique Urbaine et du plan d'opérations 2008 par Monsieur Amadou Ciré DIA, Directeur de l'Hydraulique Urbaine ;
- Présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de la Société nationale des eaux du Sénégal par Monsieur Abdou DIOUF, Directeur de la Stratégie et de la Planification général de la SONES;
- Présentation de la contribution des activités de la SDE à l'amélioration du taux de desserte en eau potable dans le milieu urbain par Monsieur Mamadou DIA, Directeur général de la Sénégalaise des eaux SDE ;

- Présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2007 de l'Office national de l'assainissement du Sénégal par Monsieur Amadou Lamine DIENG, Directeur général de l'ONAS;
- Discussions sur les présentations du PAGIRE, de la DGPRES, de la DHU, de la SONES, de la SDE et de l'ONAS;
- Clôture de l'atelier par Monsieur Adama MBAYE, Directeur de l'Assainissement.

Les présentations sont disponibles en annexe 3.

#### **IV. Restitution des échanges sur les plans d'opérations de l'UCP, de la DHR, de la DEM et de la DAS**

##### **IV.1. Synthèse des interventions des participants**

Le représentant de la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS), après avoir félicité le PEPAM pour la tenue du Comité de Pilotage a axé son intervention autour de deux (2) points essentiels : (i) l'inquiétude des populations de la communauté rurale de Ross Béthio à propos de la mise en œuvre du projet Gorom Lampsar et précisément les problèmes de communication relevés sur la date de clôture du projet qui devrait intervenir le 31 décembre 2007 alors que le niveau de réalisation est très faible (ii) les dispositions qui seront prises par le PEPAM pour veiller à une implication effective des organisations de la société civile dans le projet de mise en place des plateformes régionales.

Le représentant de l'AGETIP, dans son intervention, a relevé les importants résultats obtenus dans le sous-secteur de l'assainissement urbain en particulier dans les zones périurbaines où l'exemple du PAQPUD est très illustratif. Avec un taux de réalisation de 130% pour les ouvrages individuels et des demandes en instance de plus de 80.000 ouvrages, des efforts importants devraient, selon lui, être déployés en termes de fonds supplémentaires pour renforcer et prolonger ce programme. Il suggère également que la politique de communication soit revue dans un sens qui permet de susciter auprès des populations bénéficiaires une vision intégrée des systèmes d'assainissement : individuel, semi-collectif et collectif.

Le responsable du Bureau Régional de la BID a trouvé très intéressante le schéma de représentation graphique de la situation du portefeuille, notamment la courbe d'analyse de l'exécution financière des projets, mais suggère pour en améliorer la compréhension, de rajouter des indications sur la situation de l'exécution. Il a toutefois tenu à préciser à l'endroit du Gouvernement et du Comité de Pilotage que la date de clôture du projet Gorom Lampsar est bel et bien prévue pour le 31 décembre 2007 même si par ailleurs le niveau d'exécution est aujourd'hui très faible. Il explique cela par la mesure qui a été prise par la BID d'assainir le portefeuille de ses projets en y retirant ceux qui sont plutôt "vieux".

La partie sénégalaise a été prévenue mais sa requête de proroger cette date au 31/12/2008 devait être assortie d'une demande écrite et motivée attendue au plus tard le 10/12/2007. Jusqu'à la date du 05 décembre 2007 cette demande n'avait pas été reçue par la BID. Il dira que cette décision est également valable pour tous les autres projets qui sont dans la même situation et à ce titre l'ONAS devait faire parvenir les derniers décomptes concernant son projet financé par la BID dans les mêmes délais.

Mr DAVERAT de l'AFD, après s'être beaucoup réjoui de la qualité de l'organisation et des présentations faites par les agences d'exécution, a interpellé le PEPAM sur le besoin de pérenniser les ouvrages qui seront mis en place et a ainsi souhaité des clarifications sur les dispositions prises à cet effet. Il a aussi suggéré à l'UCP du PEPAM d'élaborer une cartographie des interventions du PEPAM pour bien visualiser les zones de présence des bailleurs de fonds et identifier les synergies possibles et les zones prioritaires pour les futurs programmes à financer. Il poursuivra son intervention en interpellant le MEF sur les raisons de la faiblesse alarmante des taux de décaissement relevés sur le BCI interne de l'année 2007.

Le représentant du WSP-Afrique a suggéré un plus grand renforcement de l'UCP pour une bonne réussite du cadre unifié des interventions qui reste la force du PEPAM pour relever le défi des OMD. Il réaffirmera également ses félicitations à l'endroit de l'UCP pour le travail fait depuis le lancement du programme. Il interpellera la DEM sur l'important chantier du transfert de la maintenance au secteur privé et sur la nécessité d'une bonne structuration du processus sur la base des acquis du Regefor pour assurer la rentabilité de l'opération. C'est dans ces conditions que le WSP réaffirme sa disponibilité à aider la DEM dans le projet de certification de conformité et de performances des ASUFOR afin d'améliorer la transparence dans la gestion des forages. Cela est aussi valable pour la requête qui pourrait être introduite auprès du GPOBA pour le financement subventionné de branchements particuliers en milieu rural en partenariat avec les ASUFOR.

Le représentant de l'UNICEF s'est beaucoup réjoui de participer au Comité de Pilotage. Son intervention a porté sur la nécessité de pérennisation des ouvrages précisément les forages équipés de pompe à motricité humaine dont un important nombre a été réalisé par l'UNICEF dans le cadre du programme d'éradication du vers de guinée. Revenant sur la présentation de la DAS, il relèvera que les coûts actuels des paquets d'ouvrages sont assez élevés et pourraient constituer un frein aux réalisations prévues. A cet effet il invite le PEPAM à réfléchir sur des solutions techniques intermédiaires à moindre coût sans altérer la qualité des ouvrages. Il a terminé son intervention en invitant le PEPAM à orienter les stratégies vers la recherche de nouveaux financements destinés au sous-secteur de l'assainissement rural.

Le Directeur de l'Hydraulique Urbaine, constatant les décalages sur les coûts prévus et les prix proposés par les GIE concernant les ouvrages individuels d'assainissement en milieu rural, s'est interrogé sur la structure des prix des ouvrages et leur ajustement en fonction de toutes les zones. Il invitera également la DAS à recourir à des entreprises avec de plus grandes capacités d'exécution à côté des GIE dont les possibilités actuelles sont assez limitées par rapport aux objectifs fixés en termes de réalisation.

Le représentant de l'Ambassade de Belgique a tenu à remercier le secteur pour tous les résultats enregistrés jusque là et réaffirme la disponibilité de la Belgique à accompagner le PEPAM. Il précisera que les partenaires techniques et financiers (PTF) sont en train de mettre en place un cadre de concertation en leur sein ; à cet effet ils ont mis en place au sortir de leur dernière réunion deux (02) sous-groupes autour de l'urbain et du rural. Il a informé le Comité qu'un courrier a aussi été transmis au MEF pour la désignation, en rapport avec les différents Ministères concernés, des interlocuteurs chargés de représenter le secteur.

L'ANCR, représentée par le PCR de Taïba Niassène s'inquiète du déphasage fréquent qui est noté dans le cadre des réalisations d'ouvrages hydrauliques essentiellement dû à une programmation trop différée des phases d'équipement des installations et celles liées aux extensions de réseau. Dans un autre chapitre il invitera la DEM à renforcer les ASUFOR avant toute opération de transfert ; à son avis, ce travail de capacitation doit surtout être orienté vers la maîtrise des outils de gestion pour permettre aux ASUFOR de pouvoir susciter la confiance de partenaires capables de mobiliser des financements. Revenant sur les PLHA, il sollicitera des éclaircissements quant au financement des projets prioritaires retenus dans ces instruments de planification. Le PCR aura noté que beaucoup de CR vont disposer de PLHA alors que les financements destinés à mettre en œuvre les investissements programmés dans ces outils ne suivent pas toujours. C'est à ce titre qu'il a tenu à être informé sur le lien qui existe entre les financements mobilisés pour la réalisation de ces PLHA et la phase de réalisation des projets qui est souvent la plus attendue par les populations.

L'ADETEELS félicite le PEPAM pour l'approche inclusive qui jusque là caractérise sa mise en œuvre avec l'implication de toutes les parties prenantes aux réflexions. Il suggèrera ainsi à l'UCP à également se rapprocher, en plus du Ministère de la Santé, de celui de l'Education Nationale pour approfondir l'étude des liens intersectoriels qui permettra de mieux analyser l'impact des investissements faits dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement sur l'évolution des indicateurs d'autres secteurs. Réagissant sur l'étude tarifaire de l'ONAS qui va bientôt être lancée, il insistera sur l'importance qu'il y a d'éviter la mise en place un modèle financier qui pourrait compromettre les capacités de paiement des usagers et poser par la suite des problèmes de recouvrement. Il en appellera également au souci d'équité dans le cadre du développement de l'accès à l'assainissement compte tenu des surcoût supportés par les ménages desservis par le système autonome (à travers le paiement continu des vidanges) alors que ceux qui sont directement raccordés à l'égout n'y sont pas contraints. Intervenant sur la question du transfert de la maintenance des forages motorisés au secteur privé, il émettra quelques craintes quant au succès attendu de cette politique au regard de tous les échecs enregistrés dans des opérations plutôt similaires. Il dira à cet effet qu'il est essentiel dans cette opération d'opter pour un renforcement de l'opérationnalité des ASUFOR ; seule cette démarche permettrait d'assurer la crédibilité et l'opérationnalité de ces structures afin qu'elles puissent lever d'autres fonds auprès des partenaires.

Il en invitera alors à la réflexion autour d'un projet de centrale d'achat pour les ASUFOR afin de faciliter l'accès mais aussi de baisser les coûts des pièces de rechange et de certains équipements dont ils ont en charge le renouvellement.

Il terminera son intervention en demandant à l'ONAS de renforcer le nombre de ses guichets pour le recouvrement des taxes mais aussi à la SONES d'améliorer le système d'étalonnage des compteurs domestiques en associant la SDE avec la Direction des Poids et Mesure, pour plus de transparence et d'efficacité.

La représentante de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) se prononçant sur la situation des réformes annoncées dans le secteur de l'assainissement a souhaité avoir des assurances mais aussi des dates en ce qui concerne la validation de l'avant-projet de texte et la promulgation de la Loi portant sur le Code de l'assainissement. Idem pour le Contrat de Performances entre l'Etat et l'ONAS, elle a souhaité avoir des éclairages sur la date probable de signature. Et pour ce qui concerne l'étude tarifaire, elle interpellera l'ONAS et la DAS sur la mobilisation effective du financement y afférent et suggère, d'une manière globale, de décliner les obstacles qui empêchent à ce jour le lancement de cette étude et de proposer ensuite des solutions concrètes pour qu'un calendrier puisse être retenu dans les meilleurs délais.

Le représentant de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES) a transmis toutes les félicitations du secteur privé sénégalais à l'endroit des acteurs du secteur de l'eau, qui a toujours su prendre en charge son développement et y a toujours associé le secteur privé. Réagissant en tant que dirigeant d'une entreprise de BTP prestataire de l'ONAS dans le cadre de travaux d'assainissement, le représentant de la CNES a appelé à une amélioration de la qualité technique des dossiers d'appel d'offres réalisés par l'AGETIP dans le cadre du PAQPUD en intégrant les observations souvent faites par les soumissionnaires. A son avis, cette disposition pourrait beaucoup contribuer à réduire les nombreux retards souvent relevés dans le cadre de l'exécution de certains marchés de travaux de l'ONAS. Une autre suggestion du représentant de la CNES porte sur les procédures d'adjudication qu'il faudra beaucoup sécuriser en évitant d'attribuer systématiquement les marchés aux moins-disant des soumissionnaires ; ce qui amène souvent des défaillances regrettables dans l'exécution des marchés qui se répercutent dans la qualité des ouvrages réalisés.

#### **IV.2. Réponses des agences d'exécution du PEPAM en milieu rural**

Le Coordonnateur du PEPAM a favorablement accueilli la suggestion du représentant de l'ADETEELS quant au besoin, en plus du Ministère de la Santé, d'inclure également le Ministère de l'Education dans les contacts à établir pour les initiatives d'études des liens intersectoriels entre les investissements dans l'eau potable et les autres facteurs de réduction de la pauvreté. A l'endroit du représentant de la FONGS il sera précisé que les plateformes régionales vont bien intégrer les organisations de la société civile de manière générale et les ONGs en particulier au regard des investissements et autres actions importantes qui leur sont imputables dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. En ce qui concerne les PLHA, il sera précisé à l'endroit du PCR de Taïba Niassène que l'idée de base est d'abord de doter de chaque CR d'un instrument de planification sectorielle. Toutefois le besoin de lier ces outils avec les projets d'investissement sera pris en charge dès 2009 à travers l'organisation à partir de 2008 d'ateliers régionaux de planification participative des investissements qui utiliseront les résultats des PLHA pour alimenter le processus de préparation budgétaire.

Le Directeur de l'exploitation et de la maintenance affirmera que la question de la pérennité des ouvrages est une préoccupation majeure du secteur ; et même si on parle de transfert de la maintenance, celui-ci ne porte pas sur les ouvrages mais plutôt sur les équipements. Il est certain qu'avec l'extension des acquis du REGEFOR à travers la promulgation de la Loi SPEPA avec une gestion des points d'eau par des ASUFOR bien formées, la question de la pérennité sera bien pris en charge par les bénéficiaires eux-mêmes qui appliquent le principe de la vente de l'eau au volume. Et compte tenu de la faiblesse des moyens des services de l'Etat, la contractualisation directe entre les ASUFOR et le secteur privé dans le cadre du transfert permettra d'assurer une meilleure prise en charge de la demande de maintenance des équipements et renforcera le niveau de professionnalisation de ces associations. C'est d'ailleurs cette dernière préoccupation qui a amené le lancement de l'étude d'appui-conseil aux ASUFOR et d'encadrement pour la mutualisation des moyens à travers la mise en place d'unions qui est conduite avec l'appui du PARPEBA.

Cette étude serait donc complémentaire avec celle négociée avec le WSP qui va aborder une autre dimension à savoir la mise en place d'un dispositif de contrôle de gestion qui reste toujours une préoccupation du sous-secteur en particulier de la DEM. Il en est aussi de même pour l'initiative GPOBA qui devrait permettre de mettre en place une approche très innovante en termes de financement de la réalisation de branchements particuliers qui sont actuellement très demandés par les populations rurales.

La même question de la pérennité des ouvrages concerne également l'assainissement et le Directeur de l'Assainissement de décliner les stratégies mises en place à cet effet. Ainsi pour les ouvrages individuels, il rappellera que tous les programmes renferment désormais un volet ingénierie sociale visant le changement de comportement des bénéficiaires à travers des sessions de causeries et d'animation, des formations de relais et d'enseignants sur des méthodologies appropriées. Les relais formés s'occupent du suivi de ces ouvrages à travers des visites très régulières au niveau des ménages et des systèmes d'amendes sont souvent appliqués pour inciter les familles à bien entretenir les latrines réalisées. En ce qui concerne les édicules publics qui sont fréquentés par des usagers au niveau des lieux publics, il est prévu que leur entretien et maintenance soit assurés par des comités de gestion mis en place à cet effet, notamment les associations de parents d'élèves, les comités de santé etc. Revenant sur la question portant équité dans l'accès à un service d'assainissement, il dira qu'il s'agit d'une question majeure soulevée par l'ADETEELS mais qui va être certainement pris en charge dans le cadre des réformes de seconde génération. En réponse à la question des coûts relativement élevés des ouvrages d'assainissement individuel qui impliquent des niveaux de subvention dans les mêmes proportions, le Directeur de l'assainissement dira que le sous-secteur reste ouvert à d'autres choix technologiques moins coûteux mais qui rempliraient les exigences de durabilité (bonne qualité technique) et d'efficacité (correcte évacuation des eaux usées et des excréta, respect des conditions d'hygiène).

Le Directeur de l'Assainissement a également tenu à rassurer la représentante de la BEI sur le fait que des dispositions idoines seront prises dès 2008 pour accélérer le processus de validation et d'officialisation des textes portant code de l'assainissement et contrat Etat-ONAS conformément au calendrier annoncé par le Ministère. Toutefois pour ce qui concerne l'étude tarifaire, le fait que les réformes en cours à savoir l'étude organisationnelle de l'ONAS, le contrat de performances, le code de l'assainissement vont surement impacter sur l'étude tarifaire, il a été jugé nécessaire de différer cette dernière pour avoir plus de visibilité et de marge une fois que ces dernières auront été finalisées, validées et officialisées. Il s'agit donc d'une question d'ordre plutôt stratégique étant entendu que les activités préalables au lancement de l'étude tarifaire ont été déjà entamées à savoir l'inventaire des immobilisations qui a déjà démarré de même que le projet de mise en place d'une comptabilité analytique avec l'achat des logiciels et la formation des agents qui ont été bouclés.

## **V. Restitution des échanges sur la présentation du PAGIRE, des plans d'opérations de la DGRPE, de la DHU, de la SONES, de la SDE et de l'ONAS**

### **V.1. Synthèse des interventions des participants**

Le représentant de la Direction des Bassins de Rétention a interpellé la DGPRE sur les connexions qu'il faudrait entretenir entre le PEPAM et le programme de réalisation de bassins de rétention se fondant sur les possibilités d'utiliser ces cuvettes aménagées pour assurer la recharge des nappes.

La représentante de la DPIC informera les participants sur le programme d'éducation et de sensibilisation déployé par sa structure dans les villages environnants du Lac de Guiers en partenariat avec UN-HABITAT et le CREPA qui a en charge le volet réalisation des ouvrages d'assainissement.

Elle a tenu à relayer les préoccupations des populations riveraines portant sur les problèmes d'approvisionnement en eau potable dont elles souffrent alors qu'elles ne sont situées qu'à quelques encablures du Lac qui permet de desservir la région de Dakar à plus 250 Km sans pourtant être connectées.

La représentante de l'Ambassade des Pays-Bas s'est plutôt intéressée à l'avancement des travaux préalables à la mise en place de l'appui budgétaire que son pays voudrait instaurer pour le financement du sous-secteur de l'assainissement. Elle s'intéressera ainsi à la suite réservée aux études du CDSMT qui avaient été déjà finalisées. Une autre dimension de sa question était également de savoir s'il s'agira d'un CDSMT ou plutôt d'un CDMT et si l'ancrage et le pilotage se feront au niveau sectoriel ou ministériel.

Le représentant de l'Agence Française de Développement (AFD) reviendra sur le projet de dessalement de l'eau de mer et dont le démarrage a été annoncé dans le discours du Ministre de l'Hydraulique dès 2008 pour l'approvisionnement en eau de la Petite Côte. Sa préoccupation porte sur l'existence d'étude d'opportunité et de coût pour mieux asseoir l'option de l'Etat face à d'autres alternatives qui pourraient être économiquement plus rentables. Il a également appelé à une analyse du problème sous l'angle de la gestion durable des ressources en eau et s'est interrogé sur l'existence d'une connexion entre ce projet et le PAGIRE. Se félicitant de la présentation faite par la Direction de l'Hydraulique Urbaine qui, à son avis, cherche à bien exercer la mission qui est sienne même si les conditions institutionnelles et matérielles sont plutôt difficiles. Il interpellera ensuite cette Direction sur les mesures prises concernant le groupe de réflexion qui devrait être mis en place pour anticiper sur le scénario institutionnel et technique qu'il faudra mettre en place après 2011 ie à la fin du contrat d'affermage de la SDE.

Le représentant du WSP-AF, prenant l'exemple des enchaînements logiques qu'il y a eu entre les réformes de 1996, le PSE et le PLT, invitera dès lors les acteurs du sous-secteur de l'hydraulique urbaine à se lancer dès à présent sur les réflexions post-2012 pour ne pas se voir rattraper par les événements qui évoluent très rapidement.

Au-delà de cette réflexion, il versera également dans le panier des tâches stratégiques l'étude d'actualisation de la demande, l'étude d'impact environnemental pour l'option à retenir dans l'approvisionnement en eau des centres urbains, la configuration institutionnelle adaptée pouvant peut-être impliquer le choix d'un nouvel opérateur autre que la SDE, le schéma de régulation sectorielle etc. Dès lors, il dira que c'est maintenant que toutes ces questions devront être agitées par les acteurs et autorités notamment le Cabinet du Ministère de tutelle, la Direction de l'Hydraulique Urbaine et la SONES afin que cette phase actuelle de transition soit mise à profit pour y répondre de manière adéquate.

Intervenant sur les stratégies efficaces de promotion de l'assainissement semi-collectif, le représentant de l'AGETIP invite à bien travailler sur l'information et la sensibilisation des populations vers une acceptabilité de ce système prenant l'exemple sur l'assainissement autonome à ses débuts dans les quartiers périurbains. A son avis, le travail de sensibilisation devra évoluer vers une conception de l'assainissement sous l'angle d'une politique globale avec une intégration logique des différents systèmes : autonome, semi-collectif et collectif.

Le Directeur de la CTB est revenu sur la présentation de l'ONAS pour demander les raisons de la non inscription du projet d'assainissement urbain du quartier de Darou dans le plan d'opérations 2008 de l'ONAS.

## **V.2. Réponses des agences d'exécution du PEPAM en milieu urbain**

Réagissant à la première question de la série, le Chef de la Division Hydrologie de la DGPRE dira qu'un cadre de collaboration pourrait bien être mis en place entre sa Direction et la DBR. Cependant sur les capacités des bassins de rétention à contribuer à la recharge de la nappe, il dira qu'il faudrait pour s'en assurer équiper les bassins réalisés avec des instruments de mesure pour évaluer si effectivement l'activité de recharge a lieu ou pas.

Le représentant de la Direction du Budget, intervenant au nom du Directeur, rassurera le Comité de Pilotage sur les bonnes dispositions dans lesquelles leur structure se trouve pour accompagner la mise en œuvre du PEPAM en prenant toujours les mesures nécessaires pour mobiliser les contreparties requises pour les différents sous-programmes.

Le Directeur de l'Assainissement, réagissant à la question sur le CDSMT, apportera les précisions suivantes :

- Un CDSMT a bien été élaboré pour le sous-secteur de l'assainissement et le processus de son développement a été bouclé avec l'appui des Pays-Bas pour préparer l'appui budgétaire ;
- Avec le remaniement de gouvernement intervenu par la suite, le Ministère de l'Assainissement s'est retrouvé avec le Ministère chargé des Infrastructures et il fallait voir les ajustements nécessaires pour garder la faisabilité du projet. Ceci fut possible car le Ministère d'accueil disposait déjà d'un CDSMT auquel il n'aura fallu que l'intégration de celui de l'assainissement pour disposer d'un instrument stable et opérationnel ;

- Malheureusement un second remaniement vient tout juste de retirer l'Assainissement de ce Ministère pour l'intégrer à celui chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat ; ce qui pose un autre problème qui ne pourra trouver solutions qu'après les passations de service pour permettre de faire les investigations nécessaires concernant le CDSMT. Ces instruments qui sont pilotés par le Ministère de l'Economie et des Finances qui ont mis en place un dispositif de monitoring par Ministère et propose à cet effet un calendrier de mise en place progressive ; dès lors l'ancrage du CDMT se fait plutôt au plan ministériel que sectoriel.

Le Directeur Général de l'ONAS apportera la précision sur la non inscription du projet PAUDA-SL financé par le Royaume de Belgique, dans le plan d'opérations 2008 de l'ONAS du fait que son démarrage a été différé jusqu'en 2009. Cette disposition a été prise pour prendre en charge tout le temps que devaient prendre les procédures et études de base nécessaires au lancement effectif du programme.

Le Directeur Général de la SDE invitera à des réflexions plus poussées sur la question du dessalement de l'eau de mer qui semble être une option majeure de l'Etat pour arriver à bout des questions d'eau potable de la Petite Côte et du Cap-Vert. Selon, lui une telle décision devrait être bien documentée avec un cadre argumentaire qui se fonderait sur un apport très riche des techniciens du secteur.

Et en cela il rejoint les représentants de l'AFD et du WSP sur l'urgence qu'il y a de lancer des études de faisabilité multidimensionnelles qui prendraient en charge des interrogations telles la question de l'énergie dans un contexte de crise mondiale, le cadre contractuel et institutionnel, les engagements de l'Etat vis-à-vis des bailleurs dans le cadre de programmes en cours ou planifiés, la réponse à donner par rapport au système d'approvisionnement actuel etc. Pour toutes ces raisons, il suggèrera à la DHU de veiller en rapport avec le Cabinet du Ministère en charge de l'Hydraulique Urbaine, à la mise en place du Groupe de réflexion sur cette épineuse problématique.

Le Directeur Général de la SONES abondera dans le même sens que son prédécesseur pour reconnaître l'intérêt de ces réflexions prospectives mais dira qu'elles sont déjà en train d'être menées dans sa structure ; elles ont même permis de mobiliser une subvention de l'AFD pour un montant de deux (02) millions d'euros pour mener des études stratégiques. Et ces dernières intègrent bien le recours à la solution du dessalement de l'eau de mer. A son avis il s'agit donc de penser à une plus grande articulation entre ces études au schéma actuel et au contexte global de l'approvisionnement en eau des populations en réglant les problèmes de quantité et de qualité mais également dans des conditions économiquement supportables.

Pour terminer sur les retards annoncés sur les deux plus grands projets du portefeuille du PLT à savoir CARMEL et MEKHE, le Directeur de la SONES dira que des mesures idoines sont à l'étude pour venir à bout des difficultés survenues par la suite et liées à l'insuffisance des reliquats initialement alloués sur fonds BEI et KFW pour les financer.

## **VI. Synthèse du comité de pilotage**

A la fin des interventions et débats, le facilitateur a établi une synthèse des discussions et restitué les conclusions suivantes qui ont toutes été validées par le Comité de Pilotage :

1. Globalement, les programmes sectoriels pilotés par les agences d'exécution sont mis en œuvre à un niveau satisfaisant qui permet d'espérer l'atteinte des OMD ;
2. Développer la décentralisation des activités de planification et de programmation des investissements en impliquant les services techniques, les collectivités rurales, les associations d'usagers, les populations à la base, les ONGs, les autres formes d'organisations de la société civile et les partenaires au développement ;
3. Renforcer la prise en charge de la dimension genre à travers le développement des activités de sensibilisation, de formation et d'éducation en direction des populations vulnérables et groupes marginalisés (femmes, jeunes, handicapés etc...)
4. Pour le sous-secteur de l'hydraulique urbaine, approfondir les études stratégiques afin de trouver des alternatives pour l'approvisionnement durable en eau potable des zones côtières (Cap-Vert et la Petite côte) ;
5. Respecter la programmation concernant l'exécution des travaux des stations de CARMEL et MEKHE II afin de permettre un transfert correct vers Dakar de l'eau produite le doublement de la station de Keur Momar Sarr ;
6. Pour le sous-secteur de l'assainissement rural, veiller à accélérer les investissements tout en développant des technologies à moindre coût tout en visant à maintenir la qualité des ouvrages ;
7. Prendre les dispositions nécessaires pour assurer la viabilité financière de l'ONAS ;
8. Pour le sous-secteur de l'hydraulique rurale, trouver rapidement une solution à la mise en œuvre du projet Gorom Lampsar notamment la demande de prorogation de la date de clôture et l'accélération du taux d'exécution ;
9. Accélérer la conduite de la réforme portant sur la gestion des forages motorisés en mettant en œuvre les recommandations sur :
  - a. le calendrier sur la programmation des zones de transfert ;
  - b. l'amélioration du système de gestion des ASUFOR et les actions prévues de remise à niveau ;
  - c. la formation des acteurs.
10. Pour renforcer la concertation des acteurs autour du PEPAM, accélérer la mise en place du Groupe consultatif sectoriel des bailleurs de fonds et prendre en rapport avec le MEF et l'UCP, les dispositions pour nommer les représentants du secteur ;
11. Veiller à organiser une table ronde des bailleurs de fonds pour le PAGIRE afin de faciliter la mobilisation de ressources nécessaires à son financement.

## VII. Annexes

- Discours d'ouverture officielle du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Hydraulique et du Réseau Hydrographique National ;
- Diapositives de présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de la Direction de l'hydraulique par Monsieur Diène FAYE, Directeur de l'Hydraulique Rurale et Mor Talla SEYE de la DHR ;
- Diapositives de présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de la Direction de l'exploitation et de la maintenance par Monsieur Babou SARR, Directeur de l'exploitation et de la maintenance ;
- Diapositives de présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de la Direction de l'Assainissement (DAS) par Monsieur Adama MBAYE, Directeur de l'Assainissement ;
- Diapositives de présentation du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) par Mme NDIAYE, Mame Ndagou DIOP, consultante de la DGPRE ;
- Diapositives de présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de la Direction de la gestion et de la planification des ressources en eau par Monsieur Gora NDIAYE de ladite Direction ;
- Diapositives de présentation des enjeux et missions de la Direction de l'hydraulique urbaine et du plan d'opérations 2008 par Monsieur Amadou Ciré DIA, Directeur de l'hydraulique urbaine ;
- Diapositives de présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de la Société nationale des eaux du Sénégal par Monsieur Abdou DIOUF, Directeur de la Stratégie et de la Planification de la SONES ;
- Diapositives de présentation sur la contribution des activités de la SDE à l'amélioration du taux de desserte en eau potable dans le milieu urbain par Monsieur Mamadou DIA, Directeur général de la Sénégalaise des eaux SDE ;
- Diapositives de présentation du bilan des activités 2007 et du plan d'opérations 2008 de l'Office national de l'assainissement du Sénégal par Monsieur Amadou Lamine DIENG, Directeur général de l'ONAS.
- Liste de présence

**DISCOURS DU MINISTRE DE  
L'HYDRAULIQUE RURALE ET DU RESEAU  
HYDROGRAPHIQUE NATIONAL**

*République du Sénégal*

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

*Ministère de l'Hydraulique et du  
Réseau Hydrographique National*



# **COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU MILLENAIRE**

**Mercredi 05 Décembre 2007, Centre des Métiers de l'Eau - Dakar**

**Discours prononcé par Monsieur Alassane KANE  
Directeur de Cabinet  
au nom de Monsieur Adama SALL,  
Ministre de l'Hydraulique Rurale et du Réseau  
Hydrographique National**

**Décembre 2007**

**MESDAMES, MESSIEURS LES  
REPRESENTANTS DES PARTENAIRES  
AU DEVELOPPEMENT,**

**MESDAMES, MESSIEURS LES  
REPRESENTANTS DES ONG ET DES  
ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS,**

**MESDAMES, MESSIEURS LES  
REPRESENTANTS DU SECTEUR PRIVE,**

**MESDAMES, MESSIEURS LES  
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES  
LOCALES,**

**MESDAMES, MESSIEURS LES  
DIRECTEURS NATIONAUX,  
DIRECTEURS GENERAUX ET CHEFS DE  
SERVICES,**

**MESDAMES, MESSIEURS, CHERS INVITES,**

C'est avec beaucoup de plaisir que je me retrouve ce matin parmi vous pour présider au nom de Monsieur Adama SALL, Ministre de l'Hydraulique Rurale et du Réseau Hydrographique National la cérémonie d'ouverture de la deuxième réunion du comité de pilotage du Programme d'Eau Potable et de l'Assainissement du Millénaire et du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE).

La satisfaction des besoins en eau potable et en assainissement des populations demeure véritablement une priorité du Gouvernement du Sénégal.

Et justement, à ce propos, je voudrais rappeler qu'à l'occasion de la réunion du Groupe Consultatif tenu à Paris du 3 au 4 octobre 2007, nos partenaires au développement ont apprécié très positivement notre programme d'investissements 2007-2010 axé sur la première phase du PEPAM, laquelle s'inscrit parfaitement dans les priorités de la deuxième génération du Document stratégique de réduction de la pauvreté.

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais à l'entame de mon propos souligner, pour m'en réjouir que, depuis la première réunion du Comité de pilotage de décembre 2006, nous avons ensemble franchi beaucoup d'étapes dans la mise en œuvre du PEPAM ainsi que dans le processus d'élaboration du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. (PAGIRE)

En effet, en l'espace de deux ans, nous avons pu réaliser en milieu rural une centaine de nouveaux forages motorisés qui ont permis à plus de 500.000 personnes supplémentaires de bénéficier de services améliorés d'eau potable.

C'est ainsi que le secteur de l'hydraulique rurale est en phase avec les objectifs fixés pour 2015 en vue d'atteindre un taux d'accès de 82 %. Aujourd'hui, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est de 69 % alors qu'en 2000, il n'était que de 56 %.

C'est dire que les principes clés de la réforme des forages ruraux sont maintenant bien ancrés. En effet, les populations se sont appropriées les concepts d'organisation à travers les Associations d'usagers de forages ruraux (ASUFOR), la vente de l'eau au volume, la constitution d'épargne pour assurer, par elles mêmes, le renouvellement des équipements de pompage. Aujourd'hui, près des deux tiers des forages ruraux sont gérés par des ASUFOR.

Mieux la durabilité du service d'eau potable fait partie intégrante de la notion d'accès, et pour l'assurer, notre stratégie consistera notamment à :

- ❖ généraliser les ASUFOR sur tout le parc de forages motorisés ;
- ❖ garantir l'homogénéité de leur statut (en particulier la reconnaissance juridique) et ;
- ❖ instaurer un environnement de suivi et de régulation efficient.

Dans cette même logique le transfert de la maintenance des forages ruraux motorisés au Secteur Privé reste une option majeure et irréversible du Gouvernement du Sénégal pour assurer la continuité et la pérennité des services d'eau potable en milieu rural.

A ce propos, un plan d'action a déjà été adopté qui vise le transfert de la zone centre avant décembre 2008, de la zone nord avant mars 2009, et de la zone sud avant mars 2009, fin de la première phase du PEPAM. Nous veillerons fortement à ce que ce transfert n'induisse pas une augmentation du prix de l'eau.

Toutefois, il est évident que certains préalables sont nécessaires afin d'assurer le succès de cette opération, notamment la remise à niveau des équipements de pompage et le renouvellement des forages en panne.

Cette équation est une préoccupation quotidienne des autorités. C'est la raison pour laquelle, il me plaît d'annoncer, la décision du Gouvernement de financer sur fonds propres un important programme d'urgence de réparation des forages en panne et d'extension de réseaux sur la Loi de Finances Rectificative de 2007 pour un montant 5 milliards de FCFA. Ce programme sera opérationnel dans les semaines à venir.

Par ailleurs la fin de l'année 2007, 77 communautés rurales disposeront de leur Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA) soit un taux de couverture de 23% par rapport aux 321 communautés rurales existantes.

Le financement de 96 PLHA supplémentaires est mobilisé pour l'année 2008 ; ce qui amènera le taux à 53% au 31 décembre 2008.

Notre objectif est de réaliser l'ensemble des PLHA avant fin 2009 et de les utiliser pour renforcer la décentralisation et la déconcentration, en anticipant sur les futurs budgets et plans d'opérations au niveau régional.

Concernant le milieu urbain, nous notons une amélioration nette de la qualité de service de l'eau. Les opérations en cours permettront d'assurer l'alimentation correcte en eau des villes et en particulier de Dakar jusqu'en 2012. Toutefois, l'option du Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Abdoulaye Wade, c'est d'anticiper sur la solution à long terme d'alimentation en eau potable de Dakar et de la Petite Côte par le dessalement de l'eau de mer.

A ce propos, il me plait d'affirmer que le lancement du démarrage de la construction de l'unité industrielle de dessalement de l'eau de mer est prévue dans le courant du premier trimestre de 2008.

**Mesdames, Messieurs,**

Nous n'occulterons pas le fait que le secteur a cependant été confronté aux chocs de l'évolution des prix du pétrole qui a impacté négativement sur les charges d'exploitation du secteur.

Mais grâce à la vision prospective du Chef de l'Etat Son Excellence Maître Abdoulaye WADE et traduite par son Gouvernement, l'équilibre financier de la SONES a été assuré en dépit d'un contexte difficile et cela continuera d'être préservé dans le futur.

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais insister particulièrement sur la mise en œuvre par le Sénégal des recommandations du Sommet de Johannesburg de 2002 concernant l'élaboration de plans nationaux d'actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE).

En effet, notre plan a été validé en septembre 2007 au cours d'un atelier national. Ce nouveau cadre de référence pour la Gestion de nos ressources en eau est articulé autour de 03 principaux axes stratégiques à savoir :

- ❖ l'amélioration des connaissances et des moyens de gestion des ressources ;
- ❖ la création d'un environnement favorable à l'application de la GIRE ;
- ❖ l'amélioration de l'information, la communication, et la sensibilisation sur l'eau.

A cet égard, une première application concrète du concept de GIRE sera la création dès 2008 de l'Office de Gestion des Eaux du lac de Guiers.

Dans cet ordre d'idée, il me plaît d'affirmer qu'une vieille revendication légitime des populations riveraines du lac de Guiers sera satisfaite dès l'année prochaine avec le démarrage en avril 2008 des travaux d'alimentation en eau potable de 10.000 habitants dans 30 villages par la réalisation d'environ 130 km de canalisations. La procédure de passation de marchés est en cours et l'ouverture des offres des entreprises prévue le 7 décembre 2007.

**Mesdames, Messieurs,**

Cet ensemble d'outils stratégiques réalisés ou en cours cadrent parfaitement avec les principes directeurs de la politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest adopté le 15 novembre à Ouagadougou par le Comité Ministériel de Suivi de la GIRE de la CEDEAO. Aussi, nous ne ménagerons aucun effort pour la mise en œuvre rapide des projets prioritaires.

Nous ne ménagerons également aucun effort pour la mise en œuvre rapide des projets prioritaires définis dans notre Plan National d'Actions.

A cet égard, je saisis l'opportunité de la présente rencontre pour renouveler notre appel à l'endroit de tous nos partenaires pour continuer à nous appuyer dans nos actions. Je voudrais également leur exprimer au nom du gouvernement et du peuple sénégalais notre gratitude pour leur précieux appui, particulièrement le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) ainsi que le Gouvernement du Canada.

Pour en revenir au PEPAM, je voudrais souligner qu'en matière d'assainissement rural, le portefeuille des opérations en cours de réalisation porte sur un montant cumulé de 8,63 milliards FCFA.

Pour ce qui concerne l'assainissement urbain des eaux usées, le portefeuille des opérations en cours en 2007 comprend 16 projets de développement de l'accès mis en œuvre par l'Office National de l'Assainissement (ONAS).

Le montant cumulé de ces financements, de l'ordre de 44 milliards F CFA, témoigne s'il en était encore besoin, de la ferme volonté du Gouvernement d'ériger au rang de priorité majeure, l'amélioration du cadre de vie des populations urbaines.

Avec le financement de l'important projet de dépollution de la Baie de Hann pour près de 30 milliards de F CFA, le sous-secteur de l'assainissement va atteindre l'un de ses objectifs spécifiques majeurs, à savoir améliorer très sensiblement le taux de dépollution.

**Mesdames, Messieurs,**

Nous en convenons, toutes ces réalisations ne pourront être facilitées ni soutenues de manière durable si elles ne s'inscrivent pas dans un environnement institutionnel et juridique favorable.

A ce titre, le Gouvernement prendra toutes les dispositions pour :

- ❖ Faire voter par le Parlement avant mars 2008 l'avant-projet de loi sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement (SPEPA) qui a été finalisé à l'issue d'un processus participatif et a été transmis au Secrétariat Général du Gouvernement en août 2007 ;
- ❖ Parachever le processus d'officialisation et de vulgarisation du Code de l'assainissement dans le courant de l'année 2008 ;
- ❖ Mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur l'actualisation des services de l'hydraulique ;

- ❖ Accélérer la signature du contrat de performances entre l'Etat et l'ONAS avant juin 2008 et prendre les dispositions nécessaires pour accompagner l'équilibre financier de l'ONAS ;
- ❖ Lancer dans les meilleurs délais l'étude tarifaire de l'ONAS afin d'améliorer ses capacités d'autofinancement ;
- ❖ Renforcer les opérations de recherche de nouveaux financements particulièrement pour l'assainissement rural, en rapport avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

**Mesdames, Messieurs,**

Je ne saurais passer sous silence le fait, qu'en dépit des avancées significatives enregistrées dans la mise en œuvre du PEPAM, il urge de renforcer le dispositif mis en place pour favoriser une meilleure absorption des crédits.

A l'heure qu'il est, le portefeuille des opérations en cours en hydraulique rurale est d'environ 70 Milliards de FCFA dont 23% sur ressources internes du Budget Consolidé d'Investissements.

Le montant décaissé sur cette enveloppe est de 20 milliards de FCFA soit un taux de décaissement global de 29%. Ce faible taux de décaissement se justifie par :

- ❖ Les retards importants notés dans l'exécution des projets Notto Ndiosmone Palmarin et Gorom Lampsar ;
- ❖ le renouvellement du portefeuille qui se caractérise par d'importants projets du PEPAM lancés en 2006-2007 et ;
- ❖ le niveau peu élevé des décaissements effectifs sur le BCI 2007 et la Loi de Finances Rectificative 2007 qui ne dépassent pas 20%, en dépit d'un taux d'engagement des crédits par nos services qui avoisine 50%.

Par conséquent, je veillerai particulièrement au cours de l'année 2008 à l'amélioration du taux de décaissement.

**Mesdames, Messieurs les participants,**

La réunion d'aujourd'hui constitue à cet égard un jalon important car permettant aux agences d'exécution de présenter leur plan de passation des marchés et leur plan de décaissement, outils indispensables dans le processus d'exécution correcte des opérations.

Avant de terminer, je voudrais remercier nos partenaires au Développement pour le soutien constant autant financier et technique qu'ils n'ont cessé d'apporter pour la réussite du PEPAM.

Enfin, je voudrais inviter tous les participants à formuler, à l'endroit des agences d'exécution qui exposeront tout à l'heure leurs plans d'opérations respectifs, toutes observations leur permettant de conduire avec tout le succès qui en est attendu, cet important programme.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare au nom de Monsieur Adama SALL, Ministre de l'Hydraulique Rurale et du Réseau Hydrographique National ouverte la deuxième réunion du comité de pilotage du PEPAM et de la GIRE.

Je vous remercie de votre aimable attention.

# **PLANS D'OPERATIONS DES AGENCES D'EXECUTION DU PEPAM**



## DEUXIEME COMITE DE PILOTAGE DU PEPAM

Centre des Métiers de l'Eau – 5 décembre 2007

Présentation Unité de Coordination du Programme

### PLAN DE LA PRESENTATION

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE ANNUELLE CONJOINTE 2007

ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES OPERATIONS EN 2007

PLAN D'OPERATIONS 2008 DE L'UCP

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE ANNUELLE CONJOINTE 2007

ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES OPERATIONS EN 2007

PLAN D'OPERATIONS 2008

### SUIVI DE L'ACCES : Résultats fin 2006 et objectifs en fin 2007

	RURAL		URBAIN	
	Fin 2006	Fin 2007	Fin 2006	Fin 2007
Eau Potable	69%	71%	76%	77%
Assainissement	17%	20%	62%	64%

Poursuivre l'effort de mobilisation de ressources additionnelles pour financer le gap du programme d'investissement du PEPAM, notamment en faveur du secteur de l'assainissement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les financements du Luxembourg et de la Belgique ont été engagés.</li> <li>• Nouveaux financements 2007 : 'AEP Touba financée par la BID, rallonge SEN/012 du Lux et le FSD ;</li> <li>• Pas d'engagements financiers nouveaux pour l'assainissement rural ;</li> <li>• Appui budgétaire Pays-Bas en suspens.</li> </ul>
Améliorer l'absorption des ressources tant internes qu'externes, et renforcer leur utilisation rationnelle ainsi que la transparence dans leur gestion.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles taux de décaissement sur le BCI (interne et externe) en 2007 : 29% pour l'Hydraulique rurale et 14% pour l'assainissement rural</li> </ul>
Veiller au respect des échéances de mise en place des instruments législatifs d'ici fin 2007 (loi sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement et code de l'assainissement).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un avant-projet de texte de la Loi SPEPA a été transmis par le Cabinet du MH depuis le mois d'août 2007 au SGG.</li> <li>• Le projet de texte portant Code de l'Assainissement a été validé lors de l'atelier national du 06 novembre 2007</li> </ul>
Procéder, au niveau du cabinet du ministère chargé de l'hydraulique rurale, aux arbitrages concernant l'actualisation organisationnelle des services de l'hydraulique et mettre en œuvre les décisions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un comité de révision du décret créant le Ministère de l'Hydraulique est mis en place. Mais l'arbitrage du Cabinet sur les conclusions de l'étude n'est pas encore effectif.</li> </ul>

Mettre en place, au niveau des bailleurs de fonds, une instance de dialogue et de coordination et désigner un porte parole pour le PEPAM.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le MEF a transmis un courrier en date du 25 octobre 2007 au collège des PTF pour les inviter à mettre en place un cadre de concertation.</li> </ul>
Renforcer les liens intersectoriels entre l'eau, l'hygiène et la santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des contacts ont été pris par l'UCP avec le Ministère de la Santé pour instaurer un partenariat dans la prise en charge de cette question.</li> </ul>
Préparer, au niveau de chaque agence d'exécution, un plan d'opération annuel fixant les objectifs de population desservie pour chaque projet géré par agence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un modèle de fiche a été envoyé aux AE du PEPAM au mois d'octobre 2007 pour servir de base de travail à la préparation des PO 2008</li> </ul>
Accélérer la réalisation des investissements majeurs en cours (AEP Notto Ndiosmone Palmarin, AEP Gorom Lampsar, sous-programme AEPA-BAD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf détails dans le rapport d'avancement du PEPAM – Novembre 2007 et PO DHR</li> </ul>
Accélérer la réalisation des investissements majeurs en cours (AEP Notto Ndiosmone Palmarin, AEP Gorom Lampsar, sous-programme AEPA-BAD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf détails dans le rapport d'avancement du PEPAM – Novembre 2007.</li> </ul>

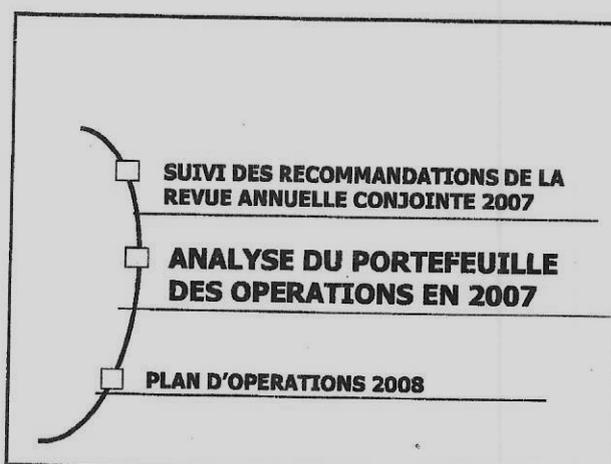
Prendre les mesures permettant de réduire les déséquilibres régionaux dans le taux d'accès à l'eau potable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des ateliers participatifs de programmation régionale des investissements sont prévus en 2008 sur la base des résultats des PLHA. Cette démarche vise à intégrer les PLHA dans le processus de préparation budgétaire.</li> </ul>
Définir des programmes d'investissements spécifiques pour l'amélioration de la qualité de l'eau, notamment la défluoration, permettant d'appliquer à grande échelle les résultats des recherches en cours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En dehors des actions du PARPEBA/ESP et de la SONES, de nouvelles initiatives sur la prise en charge de la question n'ont pas été enregistrées.</li> </ul>
Veiller au respect du calendrier de transfert de la maintenance des forages ruraux au secteur privé, notamment pour la zone Centre prévu en 2008.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le DAO pour l'assistance technique financée par le WSP est en cours de dépouillement à la DEM. Le calendrier est respecté.</li> </ul>
Mettre en place une "coalition de l'assainissement rural" autour de la Direction de l'assainissement, afin de démultiplier les capacités de mobilisation de ressources et d'exécution.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette activité n'a pas encore été mise en œuvre.</li> </ul>

Actualiser le catalogue des options technologiques en vue d'une optimisation du rapport qualité-coût des ouvrages individuels, pour une utilisation efficace des subventions au profit du plus grand nombre possible de ménages ruraux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étude d'optimisation est prévue dans le cadre de la composante Hygiène et Assainissement du PEPAM-BA.</li> </ul>
Veiller au respect du calendrier de mise en œuvre du plan d'investissement 2006-2011 afin d'éviter tout risque de déficit de production pour l'alimentation en eau des villes avant 2012.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf Plan d'Opérations de la DHU</li> </ul>
Mener à terme l'étude de transfert des forages de Thiaroye afin de déconnecter les maraichers du système d'alimentation en eau potable de Dakar.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf Plan d'Opérations de la SONES. Le rapport de l'étude est attendu en janvier 2008.</li> </ul>
Mettre en place, au niveau du cabinet chargé de l'hydraulique urbaine, un groupe de travail chargé d'explorer les solutions techniques et de développer des scénarios de mise en œuvre pour l'alimentation en eau de Dakar après 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf Plan d'Opérations de la DHU</li> </ul>

Identifier et mettre en place les mécanismes financiers permettant d'apporter à l'ONAS les recettes pérennes nécessaires à l'équilibre de l'exploitation des installations d'assainissement, aussi bien des eaux usées que des eaux pluviales.	• Cf Plan d'Opérations de l'ONAS. L'étude tarifaire va bientôt être lancée après la finalisation par l'ONAS des activités préalables : l'inventaire des immobilisations et la mise en place d'une comptabilité analytique.
Finaliser le contrat de performances Etat - ONAS.	• Un projet de contrat est disponible. Il devrait être validé en janvier 2008 pour une signature au plus tard en juin 2008.
Finaliser et mettre en œuvre le plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau.	• Cf Plan d'Opérations de la DGPPE.
Accélérer la mise en place de la structure de gestion du lac de Guiers et du projet d'alimentation en eau potable des populations riveraines du lac de Guiers	• Un projet de création d'un Office de Gestion du Lac a été transmis au MH en juillet 2007. L'ouverture des pils du programme AEP du LG est prévue le 07 décembre 2007.

Mobiliser les ressources pour que chaque communauté rurale dispose de son PLHA au plus tard fin 2009, et rendre le PLHA opérationnel comme outil de pilotage partagé par la communauté rurale, les services déconcentrés et tous les autres acteurs.	• A la fin de l'année 2007 on disposera de 77 PLHA soit un taux de couverture de 23% sur les 321 CR. Le financement de 96 PLHA supplémentaires est mobilisé pour l'année 2008 ; ce qui amènera le taux à 53%.
Renforcer les performances du système de suivi-évaluation notamment à travers la mise en place de plateformes régionales, et la réalisation des enquêtes nationales nécessaires au suivi de certains indicateurs d'accès (taux d'accès à l'assainissement individuel et consommations spécifiques d'eau).	• Une requête est en préparation pour la FAE pour renforcer le SSIS et les PRSE. • 7 PRSE vont être installées au courant de l'année 2008 ; • Un protocole est en cours de signature avec l'ANSD et permettra un traitement des données de l'ESPS pour affiner les statistiques sur le secteur ; • Les premiers services d'inventaire des ouvrages en ligne seront mis en œuvre en 2008 en partenariat avec Manobi.
Intensifier la promotion et la vulgarisation des instruments du PEPAM, notamment les manuels des projets et le système de suivi-évaluation, au niveau régional et national.	• Cf Plan d'opérations DAS et DHR ; • Les instruments du SSIS seront vulgarisés dans le cadre des PRSE

Poursuivre les actions d'appui aux ONG et aux acteurs de la coopération non gouvernementale afin que leurs interventions puissent être coordonnées, reconnues et comptabilisées dans la progression des taux d'accès.	<p>• Des cadres de facilitations et de partenariat ont été établis ou en instruction avec un certain nombre de partenaires stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ONG ACRA (PEPA de Coubalan)</li> <li>• CARITAS ;</li> <li>• CRS ;</li> <li>• Programme Alizés ;</li> <li>• CONGAD (signature avant 31/12/2007)</li> <li>• MAE FR (CODEV - Gulchet ONG) ;</li> <li>• Commune de Lorient - ENDA ;</li> <li>• Commune de COMMERCY - AEP LG ;</li> <li>• Projet Villages de Recherche du Millénaire (Convention en cours de signature)</li> <li>• Projet des PTFM - PNDL (Convention en préparation)</li> </ul>
---	--



### HYDRAULIQUE RURALE

- **Vingt trois (23) projets en cours dont onze (11) bénéficient d'un cofinancement extérieur et douze (12) sont pris en charge à travers le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) interne ;**
- Deux (02) nouveaux sous-programmes en 2008 :
  - Le SEN/926 sur financement du Grand Duché de Luxembourg pour les régions de Thiès et Louga ;
  - Le PEPAM-BA sur financement du Royaume de Belgique pour la zone centre : Fatick, Diourbel et Kaolack.

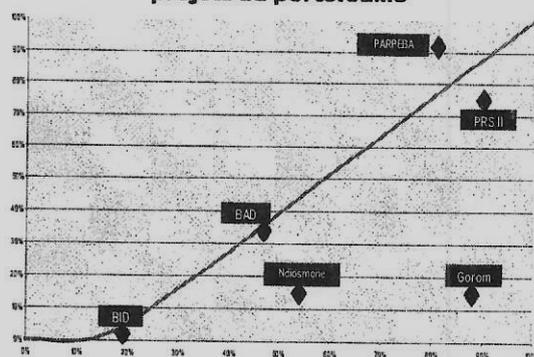
### HYDRAULIQUE RURALE (suite)

- Le montant cumulé des financements pour les projets en cours est de 70.513.060.731 FCFA dont 23% sur ressources internes.
- Le montant décaissé est de 19.920.282.653 FCFA soit un taux de décaissement global de 29%.
- Le montant cumulé des financements pour les projets qui vont démarrer en 2008 est de : 17 milliards FCFA sous forme de subvention.
- D'autres requêtes sont en cours d'instruction : **IDA, BOAD, IRAN et CHINE.**

### HYDRAULIQUE RURALE (suite)

- Ce faible taux de décaissement s'explique :
  - par le renouvellement du portefeuille qui se caractérise par d'importants projets du PEPAM lancés en 2006-2007 (BAD, FSD, BID) pour un montant total de 21 milliards FCFA ;
  - par les retards importants notés dans l'exécution des grands projets que sont le Notto Ndiosmone Palmarin et le Gorom Lampsar,
  - par le niveau peu élevé des décaissements sur le BCI interne 2007 et la LFR 2007 (17%).

### Analyse de l'exécution financière de quelques projets du portefeuille



### **ASSAINISSEMENT RURAL**

- Quatre (04) projets en cours dont un (01) bénéficie d'un cofinancement extérieur et trois (03) sont pris en charge à travers le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) interne ;
- Deux (02) nouveaux sous-programmes en 2008 : Le SEN/926 (GDL) et le PEPAM-BA (Belgique) ;
- Un (01) sous-programme va être formulé à partir de 2008 sur financement de l'IDA et une requête est en instruction auprès de la BOAD

### **ASSAINISSEMENT RURAL (suite)**

- Le montant cumulé des financements pour les projets en cours est de 8,63 milliards FCFA.
- Le montant décaissé est de 1,23 milliards FCFA soit un taux de décaissement global de 14%.
- Ce faible taux de décaissement s'explique :
  - par l'importance des moyens alloués au SP financé par la BAfD (8 milliards FCFA)
  - par la nécessité de contractualiser avec des opérateurs locaux pour la réalisation des ouvrages individuels.

### **HYDRAULIQUE URBAINE**

- Dix huit (18) projets en cours mis en œuvre par la SONES et répartis entre deux grands groupes : les opérations du PLT et celles relevant du Plan d'Investissement 2007-2011 ;
- La réalisation de la deuxième phase de MEKHE et de CARMEL (contractualisation en cours) se situe sur le chemin critique du projet pour que l'eau produite à KMS 2 puisse être transportée à Dakar au cours du premier semestre de 2009.
- Les études portant APD pour la mobilisation des ressources alternatives, le ciblage des pauvres et la configuration des centres ruraux et semi-urbains sont en cours.

### **HYDRAULIQUE URBAINE (suite)**

- Le montant cumulé des financements pour les projets en cours est de 26.313.245.530 FCFA.
- Le montant décaissé est de 11.536.786.961 FCFA soit un taux de décaissement global de 43%.
- Toutes les conventions relatives au financement commun AFD/BEI/BOAD/UE ont été signées pour un montant global de 37,1 milliards FCFA.

### ASSAINISSEMENT URBAIN

- Seize (16) projets de développement de l'accès en cours mis en œuvre par l'ONAS et répartis entre deux grands groupes : les opérations du PLT et celles relevant du Plan d'Investissement 2007-2011 ;
- L'exécution du PAQPUD se poursuit avec la réalisation des 23.000 ouvrages individuels supplémentaires financés à partir de la réallocation du crédit IDA-PLT et de la subvention du GPOBA. Les ouvrages semi-collectif sont exécutés à 55% alors que les édifices et BS sont terminés et mis en service.

### ASSAINISSEMENT URBAIN (suite)

- Le montant cumulé des financements pour les projets en cours est de 44.368.417.799 FCFA . Le montant décaissé est de 26.879.842.323 FCFA soit un taux de décaissement global de 61%.
- Le portefeuille est essentiellement constitué de projets financés dans le cadre du PLT qui se termine en juin 2009. Il est urgent que l'ONAS mobilise de nouveaux financements pour les eaux usées
- Le financement du projet de dépollution de la Baie de Hann est en instruction auprès de l'AFD et de la BEI. Le montant global nécessaire pour la première phase est évalué à 30 milliards FCFA.

### RESUME DU PORTEFEUILLE DES OPERATIONS EN COURS

Sous-secteur	Nombre opérations en cours	Financements (en mds FCFA)	Décaissements (en mds FCFA)	Taux de décaissement
Hydraulique Rurale	23	70,5	19,9	29%
Assainissement rural	4	8,6	1,2	14%
Hydraulique Urbaine	18	26,3	11,5	43%
Assainissement Urbain	16	44,3	26,9	61%
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>149,7</b>	<b>59,5</b>	<b>39%</b>

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE ANNUELLE CONJOINTE 2007

ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES OPERATIONS

PLAN D'OPERATIONS 2008

### Plan d'opération pour le suivi de la mise en œuvre de la LPS et du CUI

1. Réformes institutionnelles	Responsable	Échéance
- Suivi du vote et de la promulgation de la loi SPEPA	MHR & MAs	Mars 2008
- Décisions sur l'évolution organisationnelle de l'hydraulique rurale	MHR	Mars 2008
- Mise en œuvre du transfert de la maintenance des forages ruraux motorisés	DEM	Octobre 2008
- Signature du contrat de performances ONAS-Etat	DAS	Juin 2008
- Suivi du vote et de la promulgation du Code de l'assainissement	MAs	Déc. 2008

### Plan d'opération pour le suivi de la mise en œuvre de la LPS et du CUI

2. Instruments	Responsable	Échéance
- <b>Manuels des projets</b> • Édition du manuel et diffusion aux acteurs	DHR et DAS	Avr 2008
- <b>Plans locaux d'hydraulique et d'assainissement</b> • Réalisation 20 PLHA → sous-prog. IDA • Réalisation 34 PLHA → sous-prog. LUX • Réalisation 20 PLHA → BCI 2008 • Ateliers pilotes de programmation régionale participative avec les communautés rurales (appui WSP recherché)	DHR DHR DHR UCP	Sept 2008 Juil 2008 Déc 2008 Juil 2008

### Plan d'opération pour le suivi de la mise en œuvre de la LPS et du CUI

2. Instruments (suite)	Responsable	Échéance
- <b>Système de suivi-évaluation</b> • Mise en place des plateformes régionales de suivi-évaluation et animation des activités - TH, LG → sous-prog. SEN 923 - MA → sous-prog. PRS II - KL, DL, FK → sous-prog. PEPAM-BA	UCP	Avril 2008 Juin 2008
• Étude de retraitement statistique des enquêtes ménages (ESP, RGP III, EDS V) pour l'amélioration de la connaissance des taux d'accès (protocole ANSD-PEPAM, WSP)	UCP	Mai 2008
• Préparation et présentation requête au Fonds africain de l'eau pour extension PRSE et appui au fonctionnement du SSE (WSP)	UCP	Février 2008

### Plan d'opération pour le suivi de la mise en œuvre de la LPS et du CUI

2. Instruments (suite)	Responsable	Échéance
- <b>Système de suivi-évaluation (suite)</b> • <b>Extension des fonctionnalités du SSE</b> - SIG « réseaux AEP » → sous-prog. SEN 923 - Portail Internet Version 2 → sous-prog. PRS II, SEN 923, WSP	UCP	Août 2008 Juin 2008
• <b>Développement et test services « métiers »</b> dans le cadre du partenariat: PEPAM-Manobi - Module « Inventaire » dans le cadre des PLHA - Module « suivi de base - gestion de forage »	UCP DEM	Mai 2008
• <b>Atelier de formation des agences d'exécution sur l'utilisation des instruments SSE</b>	UCP	Mars 2008

### Plan d'opération pour le suivi de la mise en œuvre de la LPS et du CUI

2. Instruments (suite)	Responsable	Échéance
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Système de suivi-évaluation (suite)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de marché et test d'une offre de service pour la certification des comptes de gestion ASUFOR (appui WSP)</li> <li>• Revue annuelle 2008               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation rapport de la revue</li> <li>- Tenue de la revue</li> </ul> </li> <li>• Comité de pilotage 2008</li> </ul> </li> </ul>	DEM  UCP  UCP	Décembre 2008  Juin 2008  Déc. 2008

### Plan d'opération pour le suivi de la mise en œuvre de la LPS et du CUI

2. Instruments (suite)	Responsable	Échéance
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude du plan de communication PEPAM</li> <li>• Réalisation supports audiovisuels et promotionnels</li> </ul> </li> </ul>	UCP  Agences exécution	Juil. 2008  Déc. 2008

### Plan d'opération de la LPS et du CUI

3. Partenariats	Responsable	Échéance
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Partenariat PEPAM – Joint Monitoring Programme UNICEF / OMS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation atelier régional de présentation des outils de suivi-évaluation du JMP</li> </ul> </li> <li>- <b>Partenariat PEPAM – ANSD</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité de mise à jour des bases de données de localités et population</li> </ul> </li> <li>- <b>Partenariat PEPAM – CONGAD</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement et information des ONG intervenant dans le secteur</li> </ul> </li> <li>- <b>Partenariat PEPAM – Ps-Eau</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation de la coopération décentralisée dans le financement du PEPAM</li> </ul> </li> <li>- <b>Partenariat PEPAM – PNDL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux Communautés rurales pour l'élaboration et la mise en œuvre des PLHA</li> </ul> </li> </ul>	UCP  UCP  UCP  UCP  UCP	2 <sup>ème</sup> trim. 2008  1 <sup>er</sup> trim 2008  1 <sup>er</sup> trim 2008  1 <sup>er</sup> trim 2008  1 <sup>er</sup> trim 2008

**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**



## BIENVENUE AU COMITE DE PILOTAGE DU PEPAM

Centre des Métiers de l'Eau  
Dakar, le 05 décembre 2007

## PROGRAMME D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU MILLENAIRE - PEPAM 2015

PLAN D'OPERATIONS 2007 DE LA  
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE  
RURALE

Décembre 2007

## INTRODUCTION

Au cours de l'année 2007, la DHR a exécuté partiellement 16 projets financés soit sur propres fonds (6 projets de 2,675 Milliards F CFA), par subvention non remboursable (4 projets de 20,6 Milliards F CFA) ou par prêt (6 projets de 71 Milliards FCFA) pour une enveloppe financière de **94,275 FCFA** dont **4,325 milliards FCFA** de participation de l'Etat au titre de l'année 2007.

Les résultats de ces investissements se présente comme suit:

## I- RESULTATS 2007

- 94 nouveaux forages
- 02 piézomètres
- 32 forages réhabilités
- 83 châteaux d'eau et réservoirs au sol
- 39 puits modernes
- 52 groupes de pompage
- 881 km d'extensions de réseaux d'AEP
- 05 Stations de traitements en cours

**COUT TOTAL: 11 milliards FCFA**

La population directement touchée est estimée à 200.000 personnes soit 2 points apportés sur le taux de desserte qui était à 69% fin 2006.

## I- RESULTATS 2007 (suite)

### ■ LANCEMENT de 3 PROJETS en 2007

1. Luxembourg SEN/012- 2<sup>e</sup> Rallonge budgétaire (2,3 milliards FCFA)
2. Sous-Programme PEPAM - Fonds Saoudien de Développement: 4<sup>e</sup> Phase (2,5 milliards FCFA)
3. Sous-Programme PEPAM - BID: AEP Touba (6,3 milliards FCFA)

COUT TOTAL: 11 Milliards F CFA

Population à desservir : 583.000 personnes

## Démarrage en 2008 de 5 projets

1. Japon- Plan directeur Hydraulique Rurale de Matam et Tambacounda (montant à déterminer)
2. Sous-programme PEPAM-Belgique : 7,9 Milliards FCFA
3. Sous-programme PEPAM-Luxembourg SEN/026 : 10 Milliards FCFA
4. Sous-programme PEPAM-Banque Mondiale : 14 Milliards FCFA
5. Sous-programme PEPAM-UEMOA de réalisation de 300 forages équipés de pompes manuelles: 2,7 Milliards FCFA

**Total Financements: 34,6 Milliards FCFA**

**Population à toucher: plus de 400.000 personnes**

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

■ Pour l'année 2008, les activités tourneront autour de :

**→ 14 projets de travaux et 3 études AEP détaillés comme suit dans le plan d'opérations.**

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### A- TRAVAUX

- 1-Programme de développement des ressources en eau- phase complémentaire
    - Bailleurs : OPEP
    - Financement: reliquat de 4,636 milliards
    - Crédit en 2008: Report de crédit de 471 millions sur le BCI 2007
    - Personnes ciblées: 50.000
- Activités à mettre en œuvre en 2008 pour réaliser 5 châteaux d'eau avec extensions de réseaux

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### 2. Renouvellement anciens forages

- Bailleurs : SENEGAL
- Financement: 650 millions
- Crédit demandé en 2008: 1000 millions
- 6 forages terminés
- Personnes ciblées: 50.000
- Les travaux vont se poursuivre en 2008

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### 3. REALISATION 60 POINTS D'EAU

- Bailleurs : SENEGAL
- Financement: 4,200 milliards FCFA
- Crédit demandé en 2008: 1000 millions
- Le projet a permis à ce jour la réalisation de 11 forages et 28 châteaux d'eau
- Personnes ciblées: 100.000
- 3 châteaux sont en cours de démarrage
- Les travaux vont se poursuivre en 2008

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### 4. REALISATION 100 PUITES

- Bailleurs : BID/CILSS
- Financement: 1,940 milliards FCFA
- Personnes ciblées: 35.000
- Le projet a permis la réalisation de 123 puits modernes dans les régions de Kaolack et Kolda. Il sera bouclé le 31/12/2007.

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### 5. AEP GOROM-LAMPSAR

- Bailleurs : BID et SENEGAL
- Financement: 7,375 milliards FCFA
- Crédit demandé en 2008: 3,786 milliards
- 5 stations de traitement sont en cours.
- Personnes ciblées: 60.000
- Le niveau d'avancement des travaux est de 17%.
- Toutes les stations restantes seront réalisées en 2008.

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### 6. PARPEBA

- Bailleurs : BELGIQUE
- Financement: 9,8 milliards FCFA
- Personnes ciblées: 260.000
- Etat d'avancement des travaux
  - 14 forages neufs terminés
  - 18 forages réhabilités
  - 29 châteaux d'eau
  - 1000 km posés
  - 30 équipements d'exhaure posés/32
  - 1000 ouvrages distribution réalisés

Le niveau d'avancement est de 92% et tous les travaux seront terminés à 100% le 31/12/2007. L'année 2008 sera consacrée pour l'encadrement et la formation des ASUFOR

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### 7-AEP NOTTO-NDIOSMONE-PALMARIN

- Bailleurs : BADEA/BID/FSD
- Financement: 19,371 milliards FCFA
- Crédit demandé en 2008: 11 milliards
- Personnes ciblées: 250.000
- Etat d'avancement des travaux
  - 4 forages terminés
  - 2 piézomètres terminés
- Les appel d'offres pour le génie civil et les équipements sont lancés
- Travaux à réaliser en 2008: 1RS 5000m3, 300 km de réseau et l'installation des équipements électriques et électromécaniques.
- Le niveau d'avancement des travaux est de 17%.

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### 8. PEPAM / BAD

- Bailleurs : BAD/SENEGAL
- Financement: 22,270 milliards FCFA
- Crédit demandé en 2008: 3,5 milliards
- Personnes ciblées: 180.000
- Etat d'avancement des travaux
  - 24 forages terminés/32
  - 19 forages réhabilités/30
  - 7 châteaux d'eau terminés/41
  - 16 châteaux d'eau en cours
  - 500 km conduites posées/900

- Le niveau d'avancement est de 60% et le reste des travaux sera réalisé en 2008.

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### 9. PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE II

- Bailleurs : FED
- Financement: 6 milliards FCFA
- Crédit demandé en 2008: 800 millions
- Personnes ciblées: 55.000
- Etat d'avancement des travaux.
  - 62 forages réalisés
  - 25 châteaux d'eau terminés/47 et 18 en cours
  - 10 forages réhabilités
  - 25 nouvelles pompes installées/47

Le niveau d'avancement est de 75% et le reste des travaux (4 CE et 23 systèmes de pompage solaires) sera réalisé fin juillet 2008.

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### 10. PROJET SEN 012 HYDRAULIQUE VILLAGEOISE- 2° rallonge budgétaire

- Bailleurs : LUXEMBOURG
- Financement: 2,23 Millions FCFA
- Crédit demandé en 2008: 2,051 milliards
- Personnes ciblées: 28.000
- Etat d'avancement:
  - 1 forage en cours

Pour l'année 2008, les travaux à réaliser sont: 5 forages, 8 châteaux d'eau et 158 km de réseaux.

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### 11. PEPAM: REALISATION 12 FORAGES MULTIVILLAGES

- Bailleurs : SENEGAL
- Financement : 2 milliards
- Crédit demandé en 2008: 950 millions
- Personnes ciblées: 40.000
- Etat d'avancement des travaux
  - 6 forages en cours
  - 12 châteaux d'eau en cours
  - 12 extensions réseaux en cours

**Les travaux vont se poursuivre en 2008**

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### ■ 12. PEPAM-BID: AEP TOUBA

- Bailleurs : BID et SENEGAL
- Financement: 6,3 milliards FCFA
- Crédit demandé en 2008: 293 millions
- Personnes ciblées: 500.000
- Etat d'avancement
  - DAO travaux lancés et ouverture le 14/12/2007
  - Approbation marché consultants en cours

## AEP TOUBA (suite)

Les travaux de génie civil vont démarrer en 2008 et concernent:

- La mise à niveau » du réseau par le remplacement de 100km de canalisation ;
- L' augmentation de la capacité de stockage de 5000m3 par la réalisation de cinq (05) châteaux d'eau dont un (01) de 1000m3 à 25m et 4 de 1000m3 à 20m ;
- Le renouvellement des équipements d'exhaure de 9 forages ;
- Le renouvellement du forage F2 ;

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

- 13. PEPAM-Luxembourg SEN/026
  - Bailleurs : LUXEMBOURG
  - Financement: 10 milliards FCFA
  - Crédit demandé en 2008: à déterminer après signature accord de financement
  - Personnes ciblées: 62.000
  - Etat d'avancement: validation document de projet en cours.

Signature convention en janvier 2008 et démarrage possible des travaux en courant 1<sup>er</sup> semestre 2008.

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

- 14. PEPAM-FONDS SAOUDIEN
    - Bailleurs : FSD et SENEGAL
    - Financement: 2,5 milliards FCFA
    - Crédit demandé en 2008: 1500 millions
    - Personnes ciblées: 55.000
    - Etat d'avancement: Contrat approuvé, enregistrement et notification en cours.
- Démarrage des travaux mi-décembre 2007 (12 forages , 12 châteaux d'eau avec réseaux d'adduction d'eau et 30 forages MFT équipés de pompes manuelles.

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

### **B- ETUDES: 200 Millions**

1. Projet Etudes APS Kaolack (SENEGAL-BCI)  
Rapport attendu en 2008
2. Projet Etudes des zones deltaïques (îles du Saloum et Casamance) (BADEA) : Démarrage étude en janvier 2008
3. Projet Etude Plan Directeur Hydraulique Rurale Matam Tambacounda (JAPON) : Démarrage étude en février 2008 (Montant à déterminer)

## II-PLAN D'OPERATIONS 2008

- **RECAPITULATIF DES PREVISIONS 2008**
    - > 50 nouveaux forages
    - > 6 forages à réhabiliter
    - > 92 châteaux d'eau et réservoirs au sol
    - > 72 pompes motorisées
    - > 164 Forages MFT+pompes manuelles
    - > 08 stations de traitement d'eau
    - > 1075 km d'extensions de réseaux
- COUT TOTAL : 35,5 milliards FCFA**  
**Population à desservir: 300.000 personnes**

## COMITE DE PILOTAGE DU PEPAM ET DE LA GIRE

M. Le Directeur de la DEM

1

## SOMMAIRE

- I- INTRODUCTION
- II- BILAN DE L'ANNÉE 2007
  - II.1- AEP/BAD
  - II.2- PEPTAC II
  - II.3- BCI
- III- PLAN D'OPERATION 2008

Communication du Directeur de la  
DEM

2

## INTRODUCTION

- Le parc de forages de l'hydraulique rurale estimé à environ 1 200 forages a connu une évolution importante.
- La préservation de ce parc a engendré au sein de la DEM, le développement de stratégie et d'approche de gestion visant la pérennisation des infrastructures.
- Ces stratégies et approches consistent en:
  - une meilleure organisation des usagers;
  - un programme de remise à niveau des forages;
  - une gestion équitable et transparente;
  - un développement de PPP (transfert de la maintenance);
  - un recentrage des missions de la DEM.

Communication du Directeur de la  
DEM

3

## BILAN DE L'ANNEE 2007

Communication du Directeur de la  
DEM

4

## **AEPA/BAD**

L'état d'avancement du sous programme en fin novembre 2007 se résume comme suit :

- 105 ASUFOR installées
- 21 PLHA réalisés
- 23 forages électrifiés
- 57 EPI et 29 PAV fournis et réceptionnés
- 07 forages réhabilités et équipés
- 1117 branchements particuliers réalisés
- 321 compteurs de distribution posés

Communication du Directeur de la  
DEM

5

## **PEPTAC II (Coopération japonaise)**

- 12 ASUFOR installées
- 4 équipements installés
- 50 compteurs posés
- 2 sites pour activités communautaires

Communication du Directeur de la  
DEM

6

## **Budget consolidé d'investissement (BCI)**

- 98 Km d'extension de réseau (en cours);
- 65 équipements d'exhaure;
- 100 compteurs de production et;
- 1000 compteurs de distribution fournis

Communication du Directeur de la  
DEM

7

## **Transfert de la maintenance des forages ruraux au secteur privé**

- Conception d'un plan d'affaire
- Zonage (zones centre, nord et sud)
- Choix de la procédure de sélection de l'opérateur
- Adoption d'un schéma institutionnel
- Restitution et validation en atelier
- Elaboration de TDR pour le choix du bureau d'études pour la confection du DAO et des instruments contractuels
- Acquisition de financement (PPIAF/WSP)
- Sélection du bureau d'études en cours

Communication du Directeur de la  
DEM

8

## PLAN D'OPERATION 2008

## AEPA/BAD

- 73 ASUFOR installées
- 178 gérants formés
- 7 forages électrifiés
- 79 forages équipés
- 4000 branchements particuliers réalisés
- 429 compteurs de distribution posés

## PEPTAC II

- 23 ASUFOR à installer
- 2 sites pour activités communautaires
- Poursuite pose de compteur et réhabilitation de forages

## Budget consolidé d'investissement (BCI)

- 150 compteurs de production
- 1500 compteurs de distribution
- 4000 branchements particuliers
- 37 équipements d'exhaure

## Loi rectificative des finances

- 66 équipements d'exhaure
- 40 forages à renouveler
- 300 km d'extension de réseau

## Mise en œuvre du plan de transfert

- Confection des instruments contractuels
- Lancement du DAO
- Sélection de l'opérateur
- Transfert effectif de la zone centre (octobre 2008)
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de transfert dans les zones nord et sud
- Etude d'un projet pilote de PPP pour la délégation de gestion

## PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Réalisations envisagées	Source de financement	Date de lancement	Réception et ouverture des plis	Evaluation et attribution du marché	Achèvement formalités d'examen et d'approbation	Notification et démarrage des prestations	Achèvement des prestations
Fourniture d'équipements hydrauliques	BCI	17/12/07	17/01/08	07/02/08	07/04/08	Avril 2008	Oct 2008
Ouvrages d'alimentation en eau	BCI	17/12/07	17/01/08	07/02/08	07/04/08	Avril 2008	Déc 2008
F.P. compteurs	BCI	13/12/07	14/01/08	04/02/08	07/04/08	Avril 2008	Déc 2008
branchements particuliers et ensification de réseau	BCI	13/12/07	14/01/08	04/02/08	07/04/08	Avril 2008	Déc 2008

## PLAN DE DECAISSEMENT 2008

Contrat	Source de financement	Montant marché (F CFA)	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre
Animation et sensibilisation	BAD/ SENEGAL	475 722 000	60 000 000	32 000 000	27 000 000	30 000 000
Electrification de forages	BAD/ SENEGAL	600 075 163	231 951 277	-	-	-
équipements	BAD/ SENEGAL	821.215.123	223 037 705	-	-	164 243 02
Branchements particuliers	BAD/ Bénéficiaires	568.000.000	78 000 000	78 000 000	78 000 000	78 000 000
Equipements	BCI	500 000 000	-	-	-	500 000 00
Réfection et extension réseau	BCI	400 000 000	-	-	-	400 000 00
Fourniture et pose compteurs	BCI	300 000 000	-	-	-	300 000 00
branchements particuliers et densification de réseau	BCI	200 000 000	-	-	-	200 000 00

**Comité de pilotage du PEPAM :**  
**Plan d'opération 2008 de la Direction de  
l'Assainissement**

Présenté par Monsieur Adama MBAYE, Directeur de l'Assainissement  
Dakar - Centre des Métiers de l'Eau - Mercredi 05 décembre 2007

1

**Sommaire**

**A. SOUS PROGRAMME BAD**

**I. État des lieux**

1. Objectifs du programme
- 1.1 Objectifs Travaux
- 1.2 Objectifs Renforcement des capacités
2. Coût des ouvrages

**II. Résultats Atteints pendant la 1<sup>ère</sup> Année**

1. En terme d'expression des demandes
2. En terme de réalisation des ouvrages individuels
3. En terme de choix des sites des édifices publics
4. En terme de réalisation des édifices publics
5. En terme de renforcement des capacités
6. En terme d'activités d'information, d'Éducation et de Communication
7. En terme de partenariat avec les collectivités locales
8. En terme de décaissement

2

**Sommaire**

**III. Contraintes et Solutions**

**B. LES AUTRES PROGRAMMES**

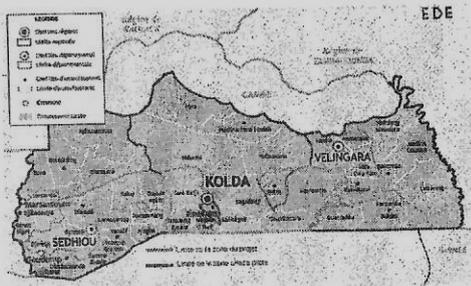
1. Les projets du BCI
2. Projet Lux SEN 926
3. Sous Programme PEPAM ( Bassin Arachidier)
4. Sous programme Banque Mondiale ( IDA)

3

**SOUS PROGRAMME BAD**

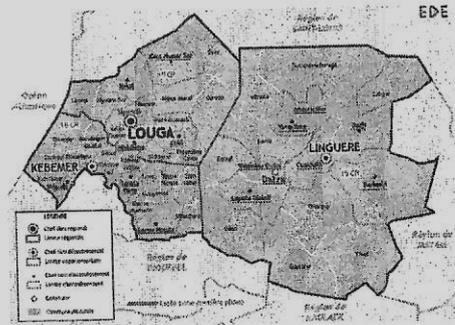
4

### Objectifs du programme: zones ciblées



5

### Objectifs du programme: zones ciblées



6

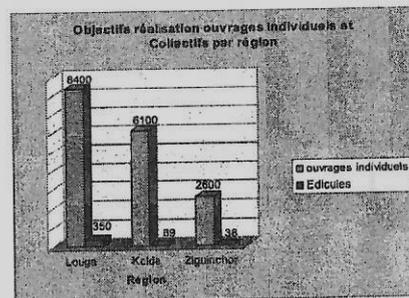
### Objectifs du programme: zones ciblées



7

### État des lieux

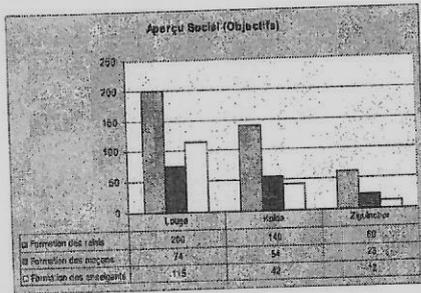
#### Objectifs Travaux



8

## État des lieux

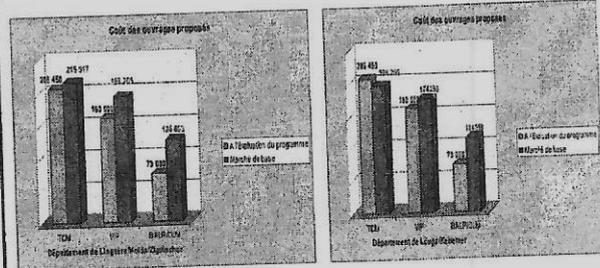
### Objectifs Renforcement des capacités



9

## État des lieux

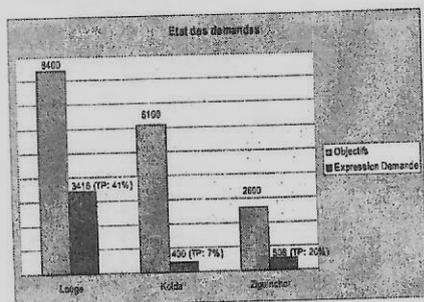
### Coûts des ouvrages



10

## Résultats Atteints pendant la 1<sup>ère</sup> Année

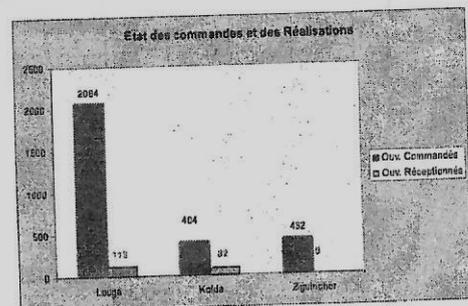
### En terme d'expression de la demande



11

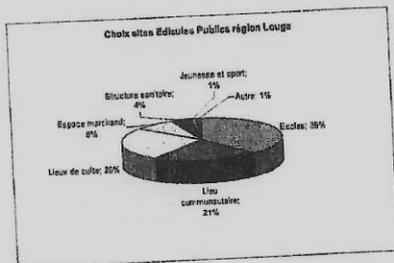
## Résultats Atteints pendant la 1<sup>ère</sup> Année

### En terme de réalisation des ouvrages



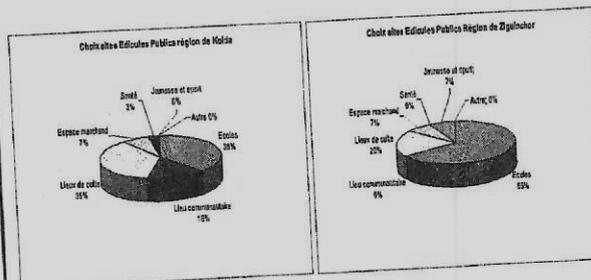
12

### Résultats Atteints pendant la 1ère Année En terme de choix des sites d'Édicules Publics



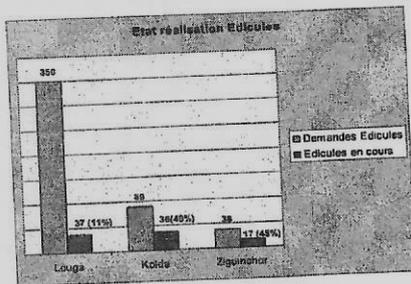
13

### Résultats Atteints pendant la 1ère Année En terme de choix des sites d'Édicules Publics



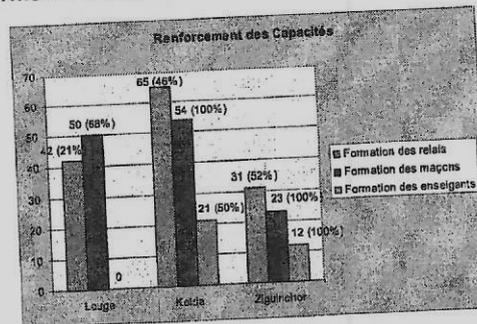
14

### Résultats Atteints pendant la 1ère Année En terme de réalisation des édicules Publics



15

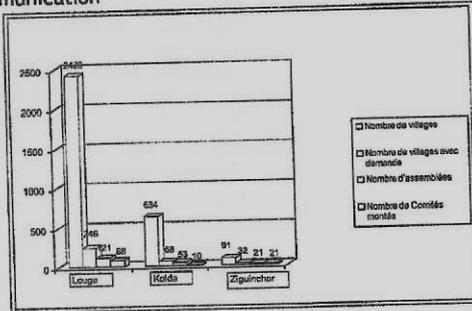
### Résultats Atteints pendant la 1ère Année En terme de renforcement des capacités



16

### Résultats Atteints pendant la 1ère Année

En terme d'Activités d'Information, d'Éducation et de Communication



17

### Résultats Atteints pendant la 1ère Année

En terme de partenariat avec les collectivités locales

Procédure en cours pour harmoniser les répartitions des contributions

Région	Bailleurs de fond (90%)	Bénéficiaires (8%)	Collectivités locales (2%)
Louga	174 253	16 000	1 425
Kolda	193 253	16 000	3 325
Ziguinchor	193 253	16 000	3 325

18

### Résultats Atteints pendant la 1ère Année

En terme de décaissement

Pour les Entreprises d'Ouvrages individuels

Région	Total GIC	Montant Marché	Avance de démarrage	Décompte 1	Décompte 2	Décompte 3	Montant Total décaissement
Kolda	8	153 759 859	38 439 966	8 944 293	3 675 296	2 362 652	53 422 147
Ziguinchor	8	177 386 380	28 585 595				28 585 595
Louga	17	438 806 115	87 761 231	31 405 656	15 019 256		148 813 014
Linguère	2	57 093 658	14 256 914				14 256 914
<b>Total</b>		<b>828 039 012</b>	<b>169 049 706</b>	<b>40 349 949</b>	<b>18 694 492</b>	<b>2 362 652</b>	<b>243 081 066</b>

19

### Résultats Atteints pendant la 1ère Année

En terme de décaissement

Pour les Entreprises d'ouvrages collectifs

Région	Entreprises	Montant marché	Avance de démarrage	Décompte 1	Décompte 2	Décompte 3	Décompte 4	Montant Total décaissement
Kolda	EGMSTV	365 674 879	57 682 295	49 021 916				106 904 211
Ziguinchor	ESMB	216 659 600	32 438 970					32 438 970
Louga	SEJUR	367 334 000	55 100 100	18 711 732				73 811 832
	COGEDO	283 773 016	42 566 962	40 245 789				82 812 751
	GENITE	712 553 325	105 382 969					105 382 969
<b>Total</b>		<b>1 685 125 022</b>	<b>244 430 316</b>	<b>107 979 437</b>				<b>293 006 942</b>

20

### Contraintes et Solutions

	Contraintes	Solutions
Administratives	si 76 paquets/GIE → 225 Contrats Objectifs 17 100 paquets → 900 décomptes à régler (4 décomptes/GIE/ contrat)	Renforcement des ressources humaines de la Maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre
Financières	• Difficulté avec le bailleurs • Procédure de règlement décompte lente	Allègement et accélération procédure de décaissement (levé de fond)
Organisationnel les/ Logistiques	• Multiplicité des opérateurs locaux • Multiplicité des contrats • Manque de ressources humaines • Problèmes de logistiques des opérateurs locaux • Manque d'expertise des opérateurs locaux pour la gestion des contrats	Encadrement strict et rigoureux des opérateurs locaux

21

### Projections 2008

- Terminer les Édicules publics au mois de Février
- Arriver à réaliser 700 ouvrages individuels/mois
- Réaliser 8000 à 10 000 ouvrages individuels d'ici fin  
Décembre 2008

22

## LES AUTRES PROGRAMMES

23

### Autres Programmes

Intitulé projet	Montant Financement	Zone d'intervention	objectifs	Etat d'avancement	Projection 2008
Réalisation de 20 édicules scolaires	106 200 000 FCFA/ttc Bel 2005	20 CR de la région de Louga	Promouvoir l'assainissement et l'hygiène a travers l'école	20 ouvrages réalisés soit 100 %	-
Réalisation de 75 édicules publics	279 795 700 FCFA/ttc Bel 2006	Dans 32 CR de la région de Diourbel	Promouvoir l'assainissement en milieu rural	51 ouvrages réalisés soit 68 %	24 ouvrages a réaliser,
Réalisation de 15 édicules publics	77 314 658 FCFA /ttc Bel 2006	Dans 4 CR de la région de Ziguinchor		OS signé	15 Ouvrages a réaliser,
Réalisation de 75 édicules publics	246 106 817 FCFA/ttc Bel 2007	Dans 35 CR de la région de Kaolack		Marchés approuvés - en signature	75 ouvrages a réaliser,

24

### Autres Programmes

Intitulé projet	Etat d'avancement
Projet LUX SEN 926 MONTANT : 1 638 082 464 CFA	<p>Le projet est en cours de formulation, il est financé par la Coopération luxembourgeoise et prévu pour la période de 2008 à 2012 dans les régions de Louga et Thiès</p> <p>L'objectif pour le volet assainissement est la réalisation d'infrastructures sur 27 sites ruraux (68 000 habitants):</p> <p>LATRINES VIP : ..... 2 700</p> <p>E TOILETTE A CHASSE MANUELLE (TCM) : ..... 676</p> <p>ODUCHES : ..... 3 130</p> <p>BAC A LAVER PUISARDS : ..... 2 929</p> <p>EDICULES PUBLICS : ..... 60</p> <p>Ce projet a également un volet IEC comportant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de relais féminins pour des séances d'animation;</li> <li>• Formation d'enseignants à la méthode Sarar / Phast pour l'éducation à l'hygiène scolaire;</li> <li>• Formation de maçons aux méthodes simples de construction des ouvrages;</li> <li>• Confection d'outils Sarar pour les besoins de formations</li> </ul>

25

### Autres Programmes

Intitulé projet	Etat d'avancement
SOUS PROGRAMME BELGE (PEPAM BASSIN ARACHIDIER). MONTANT : 1 831 760 000 F CFA)	<p>Ce projet est prévu pour la période allant de 2008-2010 dans 15 Communautés rurales des Régions de Kaolack, de Fatik et Diourbel. Le projet est en cours de formulation, l'analyse institutionnelle est faite et l'étude technique et financière est en cours.</p> <p>Il consiste en la réalisation d'ouvrages d'assainissement individuel (latrines, TCM, bac à laver puisard) et collectifs (édicules publiques). Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de 6 400 Latrines VIP</li> <li>• Construction de 1 600 Toilette à Chasse Manuelle (TCM)</li> <li>• Construction de 8 000 Bac à Laver</li> <li>• Construction de 8 000 Lave Mains</li> <li>• Construction de 100 édicules publics</li> <li>• Programme IEC à l'hygiène sanitaire</li> <li>• Formation ou renforcement des capacités de 100 maîtres maçon</li> </ul>

26

### Autres Programmes

Intitulé projet	Etat d'avancement
SOUS PROGRAMME BANQUE MONDIALE (IDA) MONTANT : Douze millions neuf cent mille dollars US (1 USD = 500 FCFA)	<p>Il est prévu pour la période allant de 2008-2011 dans les régions de Saint-Louis, de Matam et de Thiès. Il consiste en la réalisation d'ouvrages d'assainissement individuel (latrines, TCM, bac à laver puisard) et collectifs (édicules publiques). Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de 13 600 LATRINES VIP</li> <li>• Construction de 17 000 BAC A LAVER</li> <li>• Construction de 3 400 TOILETTE A CHASSE MANUELLE (TCM)</li> <li>• Construction de 17 000 LAVE MAINS</li> <li>• Construction de 400 édicules publics</li> <li>• Programme IEC et contrôle des travaux : Education à l'hygiène sanitaire, formation des maîtres, formation des maçons, des relais féminins etc.</li> </ul> <p>Le projet est en requête</p>

27

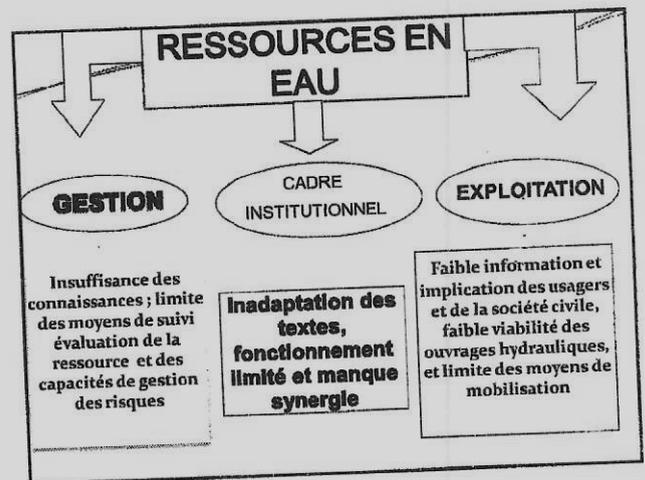
Merci de votre  
aimable attention

28



- ### Plan de l'exposé
1. Pourquoi la réforme de la gestion de l'eau au Sénégal
  2. Réformes de la gestion de l'eau
  3. Cohérence avec les programmes nationaux
  4. Mise en œuvre

## Pourquoi une réforme de la gestion de l'eau au Sénégal



### Insuffisance de la connaissance et des moyens de gestion des ressources en eau

- Des connaissances encore fragmentées et insuffisantes (besoins et leur évolution, bassins versants, impacts des facteurs globaux);

- Bases de données sur les ressources en eau incomplètes, non intégrées et insuffisamment partagées;

- Des réseaux de mesure vétustes et de faible couverture (71 fonctionnels sur 150);



- Des ressources humaines compétentes mais insuffisantes (diversité)

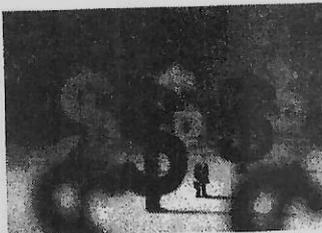
### Cadre institutionnel peu favorable à la concertation et à l'implication des acteurs et usagers dans l'élaboration des politiques et la gestion de l'eau

- forte concentration des pouvoirs de décision et de gestion de l'eau au niveau de l'administration centrale (départements ministériels et agences nationales d'exécution);
  - faible implication des usagers et acteurs dans l'élaboration des stratégies et des politiques relatives à l'eau;
  - participation des femmes aux instances de décision pour la gestion du service de l'eau reste encore faible;
  - Peu d'initiative de concertation au niveau local
- manque d'opérationnalité des organes de concertation (CSE, CTE);

### Faible capacité de mobilisation des ressources financières pour l'accès et la gestion des ressources en eau

- Difficultés de mobiliser et de traiter les ressources en eau à cause des coûts y afférents (notamment dans les zones sensibles et déficitaires);

- Faiblesse des dotations budgétaires pour le suivi de la ressource en eau (charges de fonctionnement 3 fois plus importantes que le budget annuel alloué);



Lourdeur et retard dans l'allocation des fonds (besoin d'une réaction rapide)

### Faible application des textes et prise en compte de la GIRE dans les instruments politiques et juridiques sur l'eau

- faible incidence sur la gestion des ressources en eau en raison de leur manque d'application;
- Peu de place accordé aux droits coutumiers;
- Textes non adaptés aux engagements signés par le Sénégal (GIRE)

### Absence de stratégie opérationnelle de communication et d'éducation sur l'eau

- Acteurs suffisamment informés et donc n'en maîtrise pas les contours essentiels de la gestion de l'eau;
- Programmes d'éducation sur l'eau insuffisant

### Faible capacité de gestion des crises et risques liés à l'eau

• Absence d'un observatoire et de plans de gestion des zones sensibles (affectées par les pollutions, sites d'inondation, de prévalence des maladies hydriques, affectées par la diminution des pluies, zones affectées par la prolifération des plantes aquatiques, etc.);

• Système d'alerte et de réaction rapide peu efficace

• Faiblesse de la capacité (humaine, technique et financière) de gestion des risques

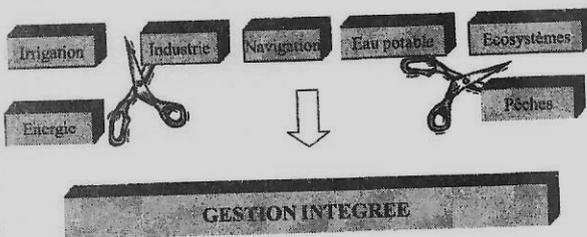


### La GIRE comme approche pour améliorer la gestion de l'eau

### Valeur ajoutée de la GIRE

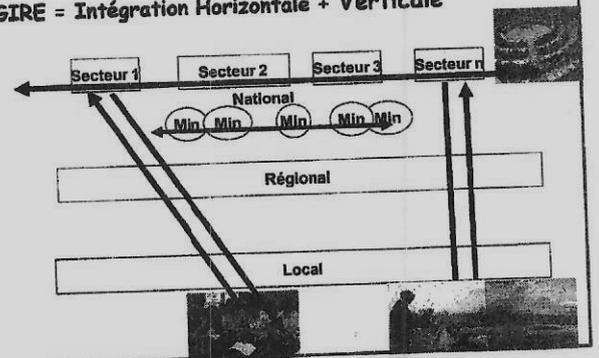
COMPLEXITE:  
GESTION DE L'EAU

GESTION PAR USAGES



### Valeur ajoutée de la GIRE

GIRE = Intégration Horizontale + Verticale



## Des pas vers la GIRE au Sénégal

Engagement pour une gestion intégrée des ressources en eau

- **Accompagnement du processus GIRE dans la sous région**
- **Le Sénégal membre de la famille du GWP**
- **Une application à travers l'OMVS**

Des actions en cours

- **Mobilisation des acteurs autour de l'eau (PNES, Cellule Lac de Guiers, etc.);**
- **Vision EVE;**
- **Volonté politique**
- **Appui des partenaires**
- **Le PAGIRE**

## LE PLAN D'ACTIONS DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU DU SENEGAL

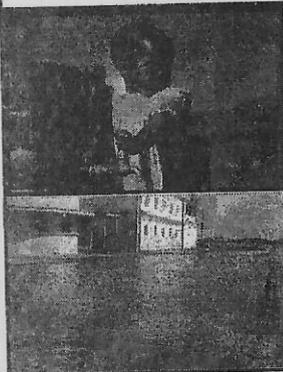
Une forte implication des acteurs dans la démarche

- **Le Comité de Pilotage des organes d'orientation avec six (66) membres** représentant diverses catégories d'acteurs parmi lesquels les institutions étatiques, les collectivités locales, le secteur privé (patronat et sociétés d'eau), la Société Civile, les organisations de bassins partagés, les partenaires au développement, etc.
- **Comité de Suivi composé de 19 membres** représentant certains départements ministériels clés (hydraulique, assainissement, économie et finances).
- **Une équipe pluridisciplinaire avec plusieurs profils professionnels :** (hydrologie, hydrogéologie, agronomie, planification, génie rural, génie civil, génie sanitaire, communication, droit, etc.)

Une démarche basée sur la concertation

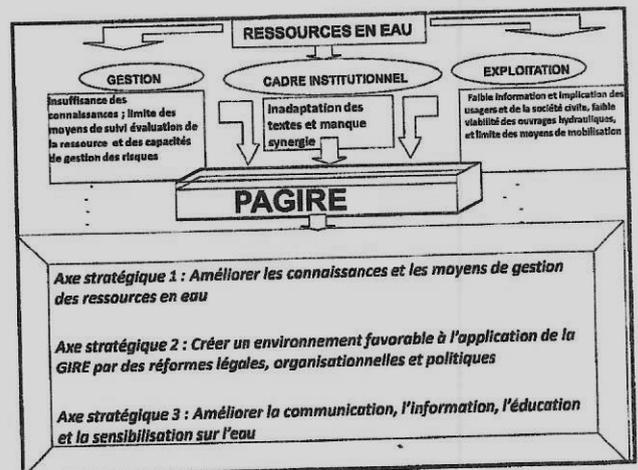
- **Sensibilisation et concertation**
  - Dix (10) ateliers interrégionaux et trois (03) ateliers nationaux
  - Concertations avec les organisations et associations d'acteurs œuvrant dans le secteur de l'eau
  - Concertations avec les organismes de bassin (OMVS)
- **Renforcement des capacités**
  - Atelier GIRE et Genre
  - Atelier GIRE et Environnement
  - Atelier sur la gestion des conflits

## LE PLAN D'ACTIONS DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU DU SENEGAL



### Objectif global

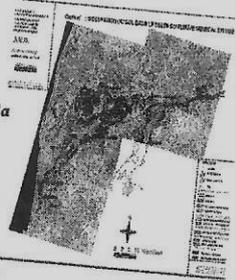
« Renforcer les moyens de gestion et réformer le cadre institutionnel, légal, et organisationnel en vue d'améliorer la protection, la gestion technique, économique et financière des ressources en eau en impliquant tous les acteurs »



**Axe stratégique 1 : Améliorer les connaissances et les moyens de gestion des ressources en eau**

Mesure 1.1 : Amélioration et diffusion des connaissances sur l'état des ressources en eau, leurs disponibilités et les besoins

- Compléter les études globales et spécifiques sur les ressources en eau;
- Réaliser des études de caractérisation de la ressource en eau (plan directeur et monographies);
- Réaliser des études de la demande en eau (usages et zones spécifiques);
- Elaborer des plans locaux de gestion intégrée des ressources en eau (à l'échelle des sites)



**Axe stratégique 1 : Améliorer les connaissances et les moyens de gestion des ressources en eau**

Mesure 1.2 : Renforcement des moyens humains et techniques rendre efficace la gestion

- Renforcement des moyens techniques : réhabilitation des réseaux de mesure, locaux, logistiques et informatiques
- Renforcement des moyens humains : diversification des spécialités, formation



**Axe stratégique 1 : Améliorer les connaissances et les moyens de gestion des ressources en eau**

- Développer des partenariats pour faciliter la mobilisation des fonds issus de la coopération
- Développer des stratégies et mécanismes pour impliquer le secteur privé dans la mobilisation des ressources en eau et la gestion des systèmes d'AEP
- Appuyer les acteurs locaux et régionaux dans le développement de stratégies de financement du secteur de l'eau
- Faire allouer au niveau du budget de l'État des ressources financières suffisantes pour la réalisation des objectifs annuels et tri-annuels fixés à la gestion
- Réorienter exclusivement la destination de la taxe d'exhaure et de la taxe hydraulique à la gestion des ressources en eau
- Généraliser la pose de compteurs d'eau sur pour facturer l'eau ;
- Rentabiliser les investissements sur les systèmes d'AEP à travers des «adductions d'eau multi-villages »

**Mesure 1.3 : Garantie de financements durables pour la mobilisation, l'exploitation et la protection des ressources en eau**



**Axe stratégique 1 : Améliorer les connaissances et les moyens de gestion des ressources en eau**

- Renforcer les efforts de renouvellement et d'entretien des ouvrages
- Faire allouer au niveau du budget de l'État des ressources financières suffisantes pour la réalisation des objectifs annuels et tri-annuels fixés à la gestion
- Réorienter exclusivement la destination de la taxe d'exhaure et de la taxe hydraulique à la gestion des ressources en eau
- Généraliser la pose de compteurs d'eau sur pour facturer l'eau ;
- Rentabiliser les investissements sur les systèmes d'AEP à travers des «adductions d'eau multi-villages »
- Renforcer les efforts de renouvellement et d'entretien des ouvrages

**Mesure 1.3 : Garantie de financements durables pour la mobilisation, l'exploitation et la protection des ressources en eau**



**Axe stratégique 1 : Améliorer les connaissances et les moyens de gestion des ressources en eau**

Mesure 1.4 : Amélioration de la performance des systèmes de protection et des gestions des risques liés à l'eau

- limiter les impacts de la variabilité climatique sur l'eau et ses usages (évaluation et stratégie d'adaptation);
- prévenir les risques potentiels de pollution (techniques de dépollution, réutilisation des eaux usées)
- développer des outils efficaces (observatoire système d'alerte et de réaction rapide, plans de gestion des zones à risques)



**Axe stratégique 2 : Créer un environnement favorable à l'application de la GIRE par des réformes légales, organisationnelles et politiques**

Mesure 2.1. Révision à la faveur de la GIRE et opérationnalisation des textes législatifs et réglementaires

- réviser les instruments juridiques sur l'eau pour y intégrer les principes de la GIRE;
- rendre opérationnel les textes en vigueur;
- développer des mécanismes d'arbitrage et de gestion (prévention et résolution) des conflits entre usagers

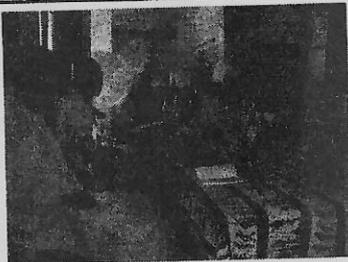


**Axe stratégique 2 : Créer un environnement favorable à l'application de la GIRE par des réformes légales, organisationnelles et politiques**

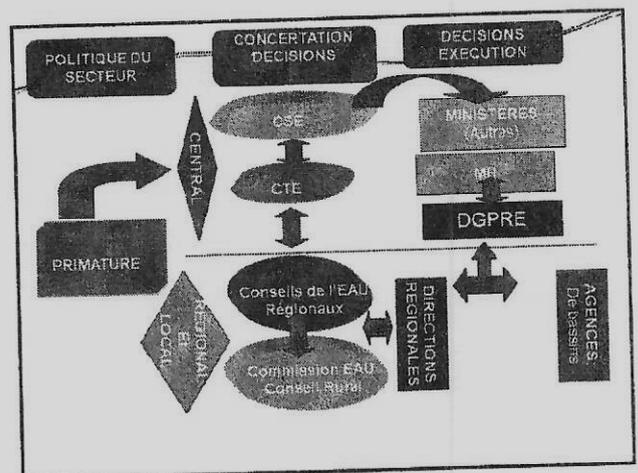
Mesure 2.2. Développement et application de mécanismes efficaces de coordination pour accroître l'efficacité de la gestion des ressources en eau et la participation effective de tous les acteurs aux processus de prise de décision et de gestion

- réformer du Conseil Supérieur de l'Eau (CSE) redynamiser le CSE et le CTE;

- réformer le cadre organisationnel et fonctionnel;



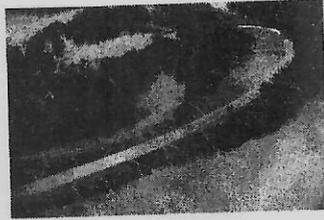
- développer la concertation à l'échelle régionale et locale
- renforcer la participation des femmes et des autres catégories sociales défavorisées dans la gestion intégrée des ressources en eau.



**Axe stratégique 2 : Créer un environnement favorable à l'application de la GIRE par des réformes légales, organisationnelles et politiques**

**Mesure 2.3. Application de la GIRE dans les instruments politiques sectoriels et de développement**

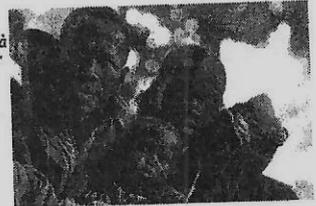
- La mise en œuvre effective d'une Charte GIRE ;
- Actualiser les lettres de politiques sectorielles existantes par rapport à la GIRE ;
- Elaborer et mettre en œuvre une politique nationale des zones humides



**Axe stratégique 3 : Améliorer la communication, l'information, l'éducation et la sensibilisation sur l'eau**

**Mesure 3.1. Communication et sensibilisation des acteurs sur les défis liés à l'eau**

- recenser et capitaliser les actions de communication déjà menées à l'intérieur du secteur de l'eau
- Développer des campagnes de sensibilisation
- Réaliser des activités d'information des acteurs
- Réaliser des activités d'IEC



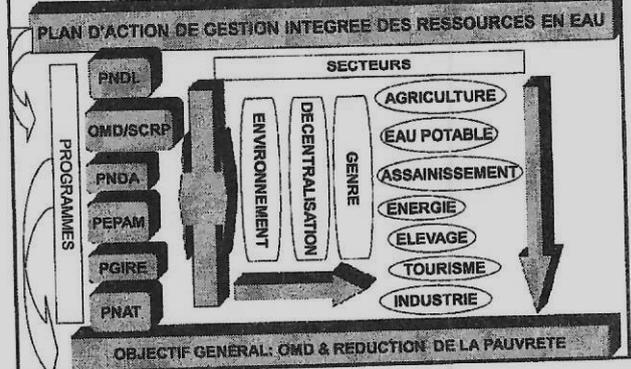
**Axe stratégique 3 : Améliorer la communication, l'information, l'éducation et la sensibilisation sur l'eau**

**Mesure 3.2. Renforcement de la conscience sur l'eau des jeunes à travers des programmes d'éducation améliorés**

- Développer des outils d'éducation sur l'eau (séries d'ouvrages sous forme de bandes dessinées (BD) à destination de jeunes écoliers, en relation avec les ministères concernés (éducation, information, hydraulique, santé, environnement, etc.)
- Renforcer le curricula de l'école et les compétences des enseignants dans le domaine de la connaissance de l'eau (enseignement sur les sciences naturelles)
- Organiser des jeux concours destinés aux écoles sur des thématiques liées à l'eau
- Appuyer la mise en œuvre de l'école doctorale eau des Universités

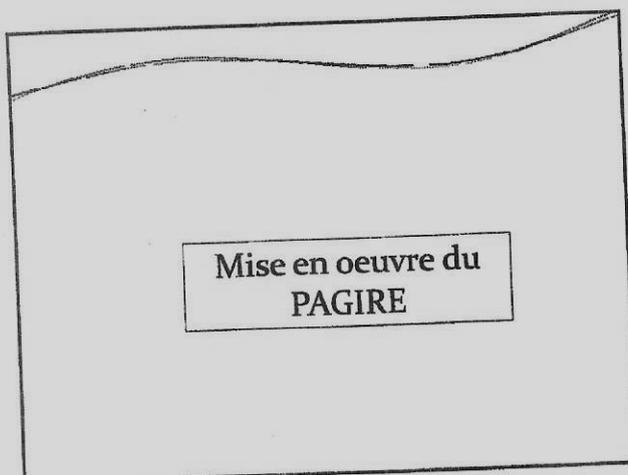


**Cohérence entre le PAGIRE et les objectifs de développement du Sénégal**



Axes stratégiques du SCRCP	Contribution du PAGIRE
<b>Création de richesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Plans de gestion de la demande des secteurs de développement ciblés (agriculture, élevage ; M.1.1) ;</i></li> <li>✓ <i>Partenariat pour la mobilisation des ressources en eau et durabilité des financements pour viabiliser les systèmes d'adduction existants (M.1.3) ;</i></li> <li>✓ <i>Amélioration de la protection des écosystèmes aquatiques (M.1.4)</i></li> </ul>
<b>Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Mise en place de mécanismes durables de financement pour l'accès à l'eau et la gestion des infrastructures hydrauliques(M.1.3) ;</i></li> <li>✓ <i>Evaluation des impacts des activités socio économiques, et identification des systèmes optimaux permettant une protection de la ressource en eau et de sa biodiversité (M.1.4) ;</i></li> <li>✓ <i>Développement d'outils de prévention et de gestion des risques environnementaux (M.1.4)</i></li> <li>✓ <i>Mise en adéquation entre les politiques sectorielles et celle de l'eau (M.2.3) ;</i></li> <li>✓ <i>Synergie entre gestionnaires de l'eau et usagers (M.2.2) ;</i></li> <li>✓ <i>Meilleure implication des usagers dans la planification des ressources en eau (M.2.2) ;</i></li> <li>✓ <i>Meilleure implication de la Femme dans la gestion des ressources en eau (M.2.2) ;</i></li> <li>✓ <i>Meilleure compréhension des défis du secteur de l'eau par les usagers à travers la communication et la sensibilisation (M.3.1) ;</i></li> </ul>
<b>Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes</b>	Développement de Plans de gestion des zones à risques, d'un observatoire des risques et de systèmes d'alerte et de réaction rapide (M1.4)

Programmes sectoriels	Contributions du PAGIRE
<b>Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT)</b> Il constitue un document de référence à la planification économique et sociale, et propose un scénario de développement harmonieux et équilibré du territoire national. Il comprend un Plan Général d'Aménagement du Territoire (PGAT) et onze Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT).	Réalisation de <i>Monographies régionales (M.1.1)</i> qui renforceront les volets eau des SRAT et du PGAT ; et de plans de gestion des zones à risques (M.1.4) qui permettront de renforcer les actions de protection et de gestion des zones sensibles identifiées dans les SRAT et le PGAT
<b>Programme National de Développement Agricole (PNDA)</b> Il détermine pour les cinq prochaines années, les domaines prioritaires d'intervention, les objectifs spécifiques et les stratégies à mettre en œuvre qui tiennent compte des acquis des politiques antérieures et donnent un cadre programmatique des activités du secteur agricole.	Renforcement du volet eau du PNDA avec une meilleure évaluation des besoins en eau du secteur agricole et une amélioration de la gestion de la demande (M.1.1). Une synergie sera apportée avec les gestionnaires des autres secteurs sur la question de l'eau dans le cadre de la redynamisation des organes de concertation (M.2.2). Une stratégie durable de financement pour la mobilisation des ressources en eau sera définie pour satisfaire la demande (M.1.3)
<b>Le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM)</b> Il représente un programme cohérent et réaliste pour l'atteinte des OMD en matière d'eau potable et d'assainissement. Il constitue les volets AEP et assainissement du PAGIRE.	Amélioration de la gestion de la demande en eau à travers les plans de gestion de la demande et les documents de caractérisation de la ressource (M.1.1). Viabilité des systèmes d'AEP assurée sur la base des actions préconisées dans la mesure 1.3.

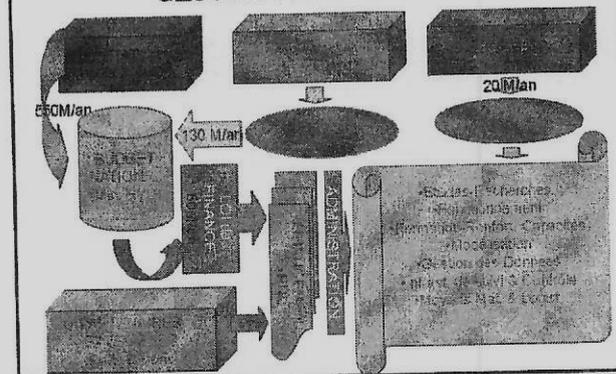


Programme d'actions prioritaires	
Axe stratégique	Projets identifiés
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>Améliorer les connaissances et les moyens de gestion des ressources en eau</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des moyens des services de gestion de l'eau</li> <li>Mise en place d'un système intégré d'Information et de connaissances sur l'eau</li> <li>Gestion des risques liés à l'eau</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>Créer un environnement favorable à l'application de la GIRE par des réformes légales, organisationnelles et politiques</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réformes institutionnelle et juridique</li> <li>Renforcement de la participation des femmes et des autres catégories sociales défavorisées dans la gestion intégrée des ressources en eau</li> <li>Charte GIRE</li> <li>Politique nationale sur les zones humides</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>Améliorer la communication, l'information, l'éducation et la sensibilisation sur l'eau</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'éducation, de communication et de sensibilisation sur l'eau</li> </ul>

## Financement du PAGIRE

Rubriques	Ressources internes Etat + usagers 48%	Ressources externes 60%
A: Charte GIRE	31	46
B. Renforcer les moyens de gestion de l'eau	1,268	1,932
C. Mise en place d'outils et de système intégré d'Information et de connaissances sur l'eau	1,579	2,369
D. Réformes institutionnels et juridiques	319	478
E. Renforcement de la participation des femmes et des autres catégories sociales défavorisées dans la gestion intégrée des ressources en eau	80	120
F. Programme d'éducation, de communication et de sensibilisation sur l'eau	240	360
G. Gestion des risques liés à l'eau	336	504
H. Politique nationale sur les zones humides	419	629
I. Coordination du PAGIRE	419	629
I. Frais de gestion, suivi évaluation	419	629
<b>TOTAL: 11,818</b>	<b>4,601</b>	<b>7,217</b>

## SCHEMA FINANCEMENT GESTION Ress. EAU



## Gouvernance du PAGIRE

- **Secrétariat Permanent (SP-PAGIRE)**  
« coordonner toutes les actions composant le PAGIRE de manière à les programmer, suivre leur réalisation, en évaluer les résultats et proposer des actions complémentaires au besoin »
- **trois partenaires stratégiques :**
  - le Conseil Supérieur de l'Eau (CSE) qui incarne « la volonté politique » et la traduit à travers une « vision » partagée par tous les acteurs d'une gestion intégrée des ressources en eau efficace et durable, le PAGIRE
  - la Direction de la Planification et de la Gestion des Ressources en Eau (DGPRE), qui doit être une structure dotée de compétences fortes techniquement et disposant de moyens suffisants pour assurer sa mission
  - le Partenariat National de l'Eau (PNE) émanation d'un consensus national sur la GIRE qui doit être dynamique, crédible et fortement engagé dans le plaidoyer et la défense des principes GIRE auprès des acteurs.

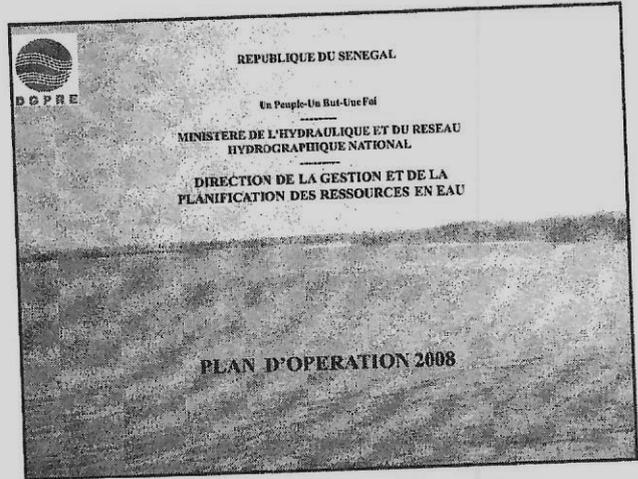
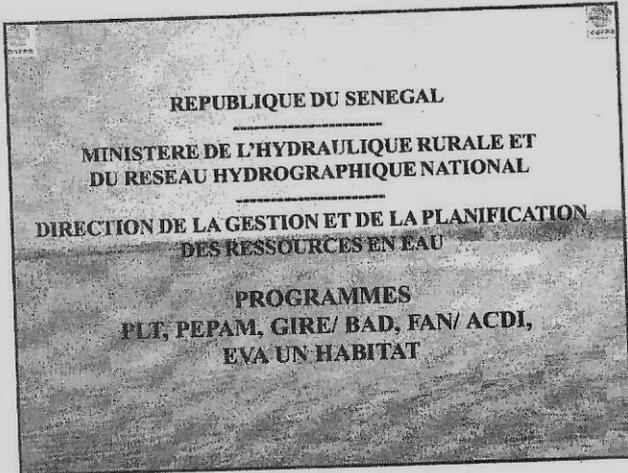
## Suivi évaluation du PAGIRE

- **Les rapports et périodicités**
  - Un rapport semestriel sur l'exécution des activités et les réalisations des projets.
  - Un rapport annuel comprenant une analyse plus approfondie du programme
  - Un rapport de bilan à mi-parcours présentant une synthèse des activités et les résultats d'une autoévaluation de la période écoulée.
  - Un rapport de fin de phase en 2015 présentant une synthèse des activités, des acquis, des impacts et des leçons apprises

## **Suivi évaluation du PAGIRE**

- Évaluation à mi parcours
  - Une évaluation indépendante à mi parcours sera réalisée à la fin de la quatrième année de mise en œuvre du PAGIRE.
  - Pour accompagner cette évaluation à mi parcours, au moins 50% des projets devraient avoir subi une évaluation à mi parcours au cours des quatre mois précédents.
- Évaluation finale externe 6 mois avant la fin de la phase 1 du PAGIRE.

Merci



Ord. n°	Intitulé Action	Objectif Général	Objectif spécifique	Indicateur	Echéancier	Observation
<b>1. Etudes hydrogéologiques complémentaires de la bordure sédimentaire</b>						
1.1	Réhabilitation (15), Réalisation (17) de piézomètres et essais de pompage sur 20 ouvrages existants	Amélioration des connaissances sur les ressources en eaux souterraines du Sénégal	Renforcement réseau de suivi existant	Nbre piézomètres réhabilités ou piézomètres réalisés Nbre essais de pompage	2007-2008	Fin contrat prévu en Février 2008
	Etudes hydrogéologiques des aquifères du littoral Nord de Dakar et la bordure sédimentaire orientale	Mise à disposition au sein de la DGPRE de moyens adéquats lui permettant d'assurer une meilleure évaluation et exploitation des potentialités des nappes du bassin sédimentaire Sénégal	Amélioration des connaissances sur les nappes concernées Mesures piézométriques et hydrochimiques Modélisations des aquifères du littoral Nord-Dakar et la bordure sédimentaire orientale	Modèle mathématique par zone	2005-2006	Accord n°1 approuvé en Novembre 2007

Ord. n°	Intitulé Action	Objectif Général	Objectif spécifique	Indicateur	Echéancier	Observation
<b>2. Actualisation inventaire ouvrages hydrauliques Phase 2</b>						
2.1	Inventaire et caractérisation des ouvrages hydrauliques dans les régions de Dakar, Thiès, Kaolack, Tambacounda, Kolda et Ziguinchor	Actualisation des données relatives aux forages et d'intégrer les données des puits dans la base de données déjà existante	Vérification des coordonnées des ouvrages existants dans la base de la DGPRE et mesures complémentaires : - Inventaire des nouveaux ouvrages (forages, forage puits-puits) - Forages et puits : - Actualisation de la base de données	Nombre d'ouvrages hydrauliques inventoriés par communes rurales ou par commune	2007-2008	

Ordre	Intitulé Action	Objectif Général	Objectif Spécifique	Indicateur	Echéance	Observation
<b>3 - Mise en œuvre du PAGIRE</b>						
3.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rehabilitation (SA, Bénévolat) de pompes manuelles de 10 catégories, de surface ;</li> <li>Mise en place de stations hydrogéologiques ;</li> <li>Étude et traitement de données des ressources en eau ;</li> <li>Mise en place d'unités de traitement de l'eau ;</li> <li>Appui à la mise en œuvre des programmes de développement rural.</li> </ul>	Rehabiliter le système de distribution et de gestion durable des ressources en eau du Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des connaissances sur les ressources en eau</li> <li>Amélioration de la planification des ressources en eau</li> <li>Amélioration du dispositif réglementaire et du système de suivi hydrogéologique</li> <li>Stabilisation des accès et des débits par le biais des ressources en eau</li> <li>Amélioration des capacités de planification et de gestion des programmes de développement rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre pompes réhabilitées</li> <li>Nombre pompes réelles</li> <li>Nombre d'emplacements de pompes</li> <li>Nombre de cartes hydrogéologiques</li> <li>Nombre de campagnes de collecte de données par an</li> <li>Nombre de programmes de développement rural financés</li> </ul>	2004 - 2009	

Ordre	Intitulé Action	Objectif Général	Objectif Spécifique	Indicateur	Echéance	Observation
<b>4 - Plan d'actions du Lac de Guiers</b>						
4.1	Passer de la phase de planification à la phase de mise en œuvre	Accès à l'eau pour les populations	Amélioration sans restriction qualité des eaux	Jan de rendite Populaires	Jan 2009	
4.2	Évaluation de l'état de santé du Lac de Guiers	Optimiser la gestion de l'eau	Évaluation de l'état de santé du Lac de Guiers	Création office Reunions Cellule Rapports office	Primaire trimestre 2009	

Ordre	Intitulé Action	Objectif Général	Objectif Spécifique	Indicateur	Echéance	Observation
<b>5 - Appui à l'évaluation et au suivi des ressources en eau de surface du Sénégal</b>						
5.1	Évaluation et suivi des ressources en eau de surface du Sénégal (étude de 30 bassins versants en 2007-2008)	Évaluation et suivi des ressources en eau de surface pour une meilleure connaissance de l'état des bassins versants	Étude d'évaluation des documents sur les bassins versants de pays	Nombre cartes élaborées ; Nombre de sites caractérisés pour des suivis	2007-2008	
<b>6 - Appui à l'évaluation et au suivi des ressources en eau dans les Niayes</b>						
6.1	Évaluation et suivi des ressources en eau de surface dans les Niayes (étude de 10 bassins versants en 2007-2008)	Évaluation et suivi des ressources en eau de surface dans les Niayes	Évaluation et suivi des ressources en eau de surface dans les Niayes	Nombre de cartes élaborées ; Nombre de sites caractérisés pour des suivis	2007-2008	

Ordre	Intitulé Action	Objectif Général	Objectif Spécifique	Indicateur	Echéance	Observation
<b>7 - Campagne annuelle de suivi de la ressource</b>						
7.1	Campagne hydrologique crue et étiage	Mise à jour banque de données	Édition de bulletins hydrologiques mensuels ; Édition de rapports ; Études hydrologiques et hydrogéologiques	Nombre de bulletins par an ; Nombre de rapports ; Nombre d'études ;	2008	
7.2	Campagne de mesures géométriques (suite à jour banque de données et édifier rapports de suivi)					
<b>8 - Extension du centre de documentation de la DGRPE phase 2</b>						
8.1	Extension du centre de documentation de la DGRPE	Mise à jour de la banque de données	Acquisition de matériel informatique ; Acquisition de logiciels ; Acquisition de matériel de bureau ; Acquisition de matériel de bureau ; Acquisition de matériel de bureau ;	Nombre de matériel acquis ; Nombre d'acquisitions ;	2008	

## PLAN DE LA PRESENTATION

1. **Rappel des missions de la DHU**
2. **Rappel des enjeux majeurs du sous-secteur de l'Hydraulique Urbaine**
3. **Plan d'opérations de 2008 - DHU**

## 1. RAPPEL DES MISSIONS DE LA DHU

- La DHU est créée dans le réaménagement ministériel du mois de Juillet 2007
- Elle assure pour l'essentiel la définition et l'application de la politique générale de l'hydraulique en milieu urbain et périurbain

## RAPPEL DES MISSIONS DE LA DHU (suite)

- Elle veille à la mise en œuvre de cette politique à travers la SONES (concessionnaire) et la SDE (fermier) en assurant le contrôle et le suivi des Contrats et des programmes sur l'ensemble du territoire national

## 2. ENJEUX DU SOUS-SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE URBAINE

- 2.1. Assurer une production suffisante d'eau potable à long terme pour les villes, notamment Dakar
- 2.2. Veiller au maintien de l'équilibre financier de la SONES ;
- 2.3. Identifier des solutions techniques alternatives à l'exploitation du Lac de Guiers et des forages pour l'alimentation en eau potable des populations ;
- 2.4. Atteindre les objectifs de desserte fixés dans le PEPAM pour l'atteinte des OMD ;
- 2.5. Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau ;

### ENJEUX DU SOUS-SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE URBAINE(suite)

- 2.7. Maîtriser les consommations d'eau des Administrations;
- 2.8. Maîtriser les consommations d'eau des maraîchers et trouver des ressources alternatives à l'irrigation des périmètres de la zone des Niayes ;
- 2.9. Préparer la solution institutionnelle après 2011 après la fin du contrat d'affermage de la SDE ;
- 2.10. Doter la DHU des moyens humains, logistiques et financiers requis pour l'exécution de ses missions.

### 3. PLAN D'OPERATIONS 2008

1. Veiller à la mise en œuvre correcte des investissements déjà financés notamment MEKHE II et CARMEL

Suivi des travaux de KMS II	Janv 08	Avril 08		
Surveiller les délais de signature des contrats de travaux de MEKHE II et CARMEL.				
Réunions de coordinations sur l'état d'avancement des travaux et des études	Jan. 08	Avr. 08	Juill. 08	Oct. 08

2. Veiller à maintenir l'équilibre financier de la SONES

Veiller à l'actualisation par la SONES du modèle financier	Jan. 08	
Veiller à un réajustement adéquat de la tarification actuelle	Jan. 08	Juin. 08

**3. Identifier des solutions techniques alternatives à l'exploitation du Lac de Guiers et des forages**

Approfondir l'analyse technico-économique des propositions de dessalement de l'eau de mer pour Dakar et la Petite côte

Janv. 08

Déc. 08

**4. Veiller à l'atteinte des objectifs de desserte fixés dans le PEPAM pour les OMD**

Mettre en place un cadre de suivi-évaluation par la DHU en rapport avec la SONES et l'UC-PEPAM

Janv. 08

Déc. 08

Assister la SONES dans la recherche de financements concessionnels pour renforcer le programme de branchements sociaux

Jan. 08

Déc. 08

Accélérer le processus d'intégration de nouveaux centres urbains dans le périmètre affermé de la SDE

Jan. 08

Déc. 08

**5. Veiller à l'amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau**

Veiller à la tenue régulière des réunions du Comité de Suivi des contrats de performances SONES et SDE

Janv. 08

Mai 08

Sept. 08

**6. Maîtriser les consommations d'eau des Administrations**

Mettre à jour le fichier des abonnés de l'Administration notamment Dakar et les deux universités (UCAD et UGB)

Janv. 08

Déc. 08

Relancer le Comité de Suivi des consommations des Administrations

Jan. 08

Déc. 08

**7. Maîtriser les consommations d'eau des maraîchers et trouver des ressources alternatives à l'irrigation des périmètres**

Poursuivre le gel des quotas maraîchers Janv. 08 Avril 08

Aider la SONES à mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur les ressources alternatives Mars 08 Déc. 08

**9. Préparer la solution institutionnelle après 2011 après la fin du contrat d'affermage de la SDE**

Préparer les décrets d'application relatifs à l'Hydraulique Urbaine de la Loi sur le Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement PEPA dès sa promulgation Janv 08 Déc. 08

Mettre en place un Groupe de Travail chargé d'approfondir les options institutionnelles possibles après 2011 Jan. 08 Déc. 08

**10. Doter la DHU des moyens humains, logistiques et financiers requis pour l'exécution de ses missions**

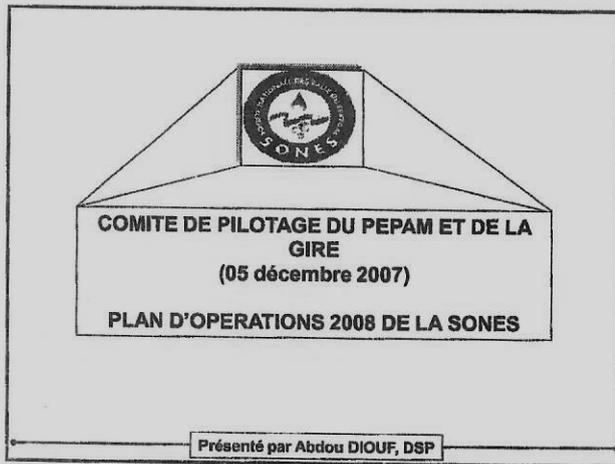
Rechercher les financements auprès des partenaires financiers Janv 08 Déc 08

Recruter un Spécialiste financier pour former la DHU dans le suivi du modèle financier de la SONES Janv 08 Mars 08

Renforcer les équipements bureautiques et les moyens logistiques Janv 08 Mars 08

Renforcer le personnel technique et administratif de la DHU Janv 08 Avril 08

**MERCI  
DE VOTRE AIMABLE  
ATTENTION**



### Objectifs du PEPAM Urbain

1. Améliorer l'accès et la qualité des eaux distribuées afin notamment de réduire les maladies d'origine hydrique et d'améliorer les conditions de vie des populations concernées

### Objectifs du PEPAM Urbain:

- 2.- Desservir 88% des ménages de Dakar et 79% des ménages des centres de l'intérieur par branchement domiciliaire à l'eau potable, contre respectivement 75,7% et 57,1% en 2002. D'ici 2015, 1,64 millions de personnes doivent être nouvellement desservies.

### Objectifs du PEPAM Urbain:

3. Réduire l'âge moyen des réseaux et améliorer les rendements par une réduction des fuites grâce à un niveau élevé de renouvellement des réseaux et des branchements



**Financement:**

Le montage financier de la première phase du programme est entièrement bouclé et les contrats avec les bailleurs de fonds signé.

Bailleur	Montant	Nature	%
AFD	13 119	Prêt	34,16
BEI	9 839	Prêt	25,62
BOAD	8 500	Prêt	22,13
UE	5 747	Subvention	14,96
SONES	1 227	Fonds propres	3,13
<b>TOTAL</b>	<b>38 442</b>		<b>100</b>

**Planning de réalisation:**

Travaux	2007				2008				2009				2010			
	Jan	Fév	Mars	Avr												
Production																
Traitement																
Stockage																
Extension réseaux																
Extension BS																
Extension BF																
Renouvellement et renforcement réseaux																
Renouvellement BP																
Autres																
<b>TOTAL TRAVAUX</b>																
MO 4%																
MO 8%																
I et D																
AUTRES ETUDES																
RENOUVELLEMENTS CONTRACTUEL																
<b>TOTAUX</b>																

**Plan d'opérations 2008:**

Type de travaux	TOTAL	2008	2009 GLOBAL
Production	2 708 698 088	0	1 874 688 088
Traitement	3 062 748 896	0	2 143 922 896
Stockage	6 776 051 192	0	3 860 426 696
Extension réseaux	7 696 000 000	1 921 500 000	1 521 600 000
Extension BS	3 826 626 000	956 381 250	566 381 250
Extension BF	280 000 000	70 000 000	70 000 000
Renouvellement et renforcement réseaux	8 020 000 000	1 505 000 000	1 505 000 000
Renouvellement BP	2 400 000 000	600 000 000	600 000 000
Autres	556 000 000	139 000 000	139 000 000
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>38 313 016 236</b>	<b>5 191 881 250</b>	<b>13 090 818 896</b>
MO 4%	336 600 000	84 200 000	84 200 000
MO 8%	1 891 441 288	774 616 888	774 616 888
I et D	1 248 507 062	198 770 625	481 022 507
AUTRES ETUDES	490 000 000	240 000 000	0
RENOUVELLEMENTS CONTRACTUEL	600 000 000	600 000 000	0
<b>TOTAUX</b>	<b>38 279 764 601</b>	<b>7 384 367 740</b>	<b>14 430 557 288</b>

Merci de votre attention

**SENÉGALESE DES EAUX**  
Comité de pilotage du PEPAM – 5 décembre 2007

**LA PRODUCTION**

Année	Production (millions de m³)	Taux de croissance (%)
1997	95 000	
1998	95 000	
1999	95 000	
2000	105 000	
2001	105 000	
2002	110 000	
2003	115 000	+4,54%
2004	120 000	+4,35%
2005	125 000	+4,17%
2006	130 000	+4,00%
2007 (estime)	135 000	+3,85%

Production totale SDE

- La production a permis de satisfaire la demande même en période de pointe
- La réalisation des nouveaux ouvrages de KMS, MEKHÉ et CARMEL par la SONES devrait permettre de faire face à la croissance de la demande en 2008.

**LES TRAVAUX**  
Travaux financés par la SONES et confiés à la SDE

Branchements sociaux (u)

Année	Branchements sociaux (u)
1996	3 200
1997	8 212
1998	4 273
1999	9 575
2000	6 831
2001	20 048
2002	14 569
2003	15 278
2004	14 237
2005	21 535
2006	11 284
2007	10 000
2007 (sept)	7 648

ACTU (sept)

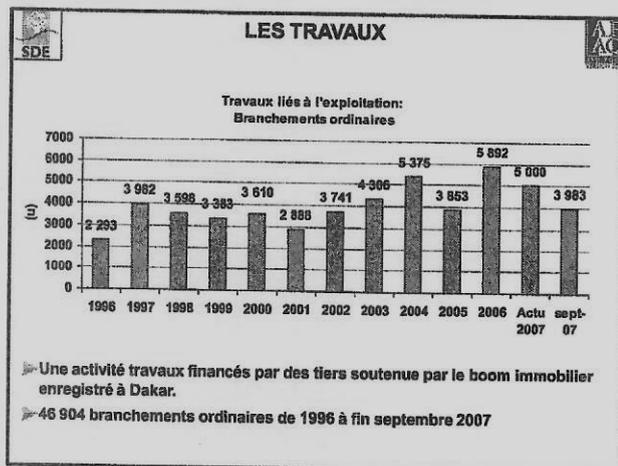
- Un nombre de 136 000 branchements sociaux financés par la SONES de 1996 à fin septembre 2007
- Les 10 000 branchements contractuels seront intégralement réalisés à fin 2007

**LES TRAVAUX**  
Travaux réalisés par la SDE et financés par des tiers

Travaux liés à l'exploitation :  
Extensions tiers

Année	Extensions tiers (km)
1996	25 127
1997	62 237
1998	88 885
1999	61 673
2000	66 885
2001	43 382
2002	62 238
2003	60 556
2004	75 587
2005	71 489
2006	96 931
2007	75 000
2007 (sept)	49 160

- 75 km de réseau financés par des tiers en 2007



**LES TRAVAUX**

Travaux contractuels SDE

	Réalisation 2007 (sept)	Objectifs 2007	Avancement %
Renouvellement de Canalisations au 31/09/07 (ml éq fte 100mm)	11 948	20 210	59,12%
Renouvellement de Branchements au 31/09/07 (u)	3 757	5 300	70,88%
Renouvellement de Compteurs au 31/09/07 (u)	10 342	16 000	64,63%

➤ Des obligations contractuelles respectées depuis 11 ans.

**PLAN DE PRODUCTION**

	U	Plan 2010 (1)	Plan 2009 (2)	Plan 2008 (3)	Actu 2 07 (4)
VOLUME PRODUIT	Mm3	145,837	141,902	136,590	134,660
TAUX DE RENDEMENT	%	81,00%	80,90%	80,20%	80,02
VOLUME VENDU	Mm3	118,125	114,802	109,545	107,752

**TRAVAUX LIES A L'EXPLOITATION**

	U	Plan 2010 (1)	Plan 2009 (2)	Plan 2008 (3)	Actu 2 07 (4)
Branchements sociaux	U	6850	6850	15102	11879
Branchements neufs	U	5400	5285	5095	4821
Branchements réhabilités SONES	U	5330	5330	5244	2687
Réhabilitations canalisations SONES	ml	86 500	86 500	90 283	55 270
Densification réseaux SONES	ml	63 900	63 900	92 058	92 904

TRAVAUX CONTRACTUELS					
	U	Plan 2010 (1)	Plan 2009 (2)	Plan 2008 (3)	Actu 2 07 (4)
Canalisations renouvelées SONES	ml	16 700	16 700	17 001	21 426
Branchements renouvelés SONES	ml	5893	5893	5953	5481

CLIENTELE-SAPHIR		
Planning déploiement saphir		
22 Octobre 2007 (4 sites)	19 Novembre 2007 (4 sites)	17 Décembre 2007 (4 sites)
St Louis	Front de terre	Parcelles
Louga	Thiès 1	Yoff
Kaolack	Thiès 2	Thiaroye
Tamba	Mbour	Plateau

▶ 16 Sites déployés à fin novembre (Rufisque, Diourbel, Sicap, Guédiawaye 1, Guédiawaye 2, Pikine, Grand Dakar, Ziguinchor, Saint Louis, Louga, Kaolack, Tambacounda, Front de Terre, Thiès 1, Thiès 2 et Mbour)

▶ Possibilité offerte aux clients de payer dans les différentes agences SDE

▶ Renouvellement du matériel informatique dans les sites

**Merci pour  
votre attention**



## I. RAPPEL DES OBJECTIFS POUR L'ASSAINISSEMENT URBAIN

### I.1 Objectif de desserte:

241 523 ménages supplémentaires ont accès à un service d'assainissement.

Pour ce faire le programme de réalisations physiques nécessaires entre 2005 et 2015 pour atteindre les OMD serait:

- la réalisation de 46.240 branchements au réseau collectif
- la réalisation de 46.160 raccords au système semi-collectif
- la réalisation de 135.300 systèmes individuels

→ L'indicateur de suivi est le taux d'accès qui devra passer de 56,7% en 2004 à 78% en 2015; ce qui correspond à:

- 85% à Dakar contre 64% en 2004
- 72% dans les centres assainis contre 39% en 2004
- 68% dans les centres non assainis contre 39% en 2004

## II. PLANIFICATION POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DESSERTE

### Technologies d'assainissement à utiliser :

- le branchement au réseau d'assainissement collectif
- le raccordement à un système d'assainissement semi-collectif
- l'installation d'un système d'assainissement autonome

### Catégorisation des localités ciblées:

1. Dakar
  - Dakar ville
  - Guédiawaye, Rufisque et Pikine
2. Villes assainies :Thès, Louga, Kaolack, Saint-Louis, (Saly)
3. Villes non Assainies:
  - Villes avec réseau d'assainissement collectif projeté : Mbour, Tivaouane, Mbacké, Diourbal, Ziguinchor, Tambacounda, Fatick
  - Villes potentiellement favorables pour des systèmes d'assainissement semi-collectif : toutes les capitales régionales et départementales non listées précédemment.
  - Villes avec assainissement autonome seulement : toutes les communes non listées

## III. RESULTATS PAR RAPPORT A L'OBJECTIF DE DESSERTE:

Entre 2005 et Octobre 2007, 52 799 ménages supplémentaires ont bénéficié à un accès à un service d'assainissement:

- Réalisation de 15 029 branchements au réseau collectif sur 46.240 (avance +32% sur les objectifs moyens de 2007)
- Réalisation de 933 raccords au système semi-collectif sur 46.160 (retard -92% sur les objectifs moyens de 2007)
- Réalisation de 32 320 systèmes individuels sur 135.300 (retard 0% sur les objectifs moyens de 2007)

→ Le taux d'accès en mai 2007 est de:

Taux	Taux d'accès en mai 2007	Objectif intermédiaire 2007	Objectif final 2015	Commentaire
Global	62%	64,5%	78%	Léger retard
Dakar	79%	69%	85%	Objectif dépassé
centres assainis	49%	47%	72%	Objectif Atteint
centres non assainis	36%	46%	68%	Actions rapides à entreprendre dans les villes non assainies pour rattraper le retard existant.

#### IV. RAPPEL DES OBJECTIFS DE TRAITEMENT ET DE DÉPOLLUTION:

Augmenter la capacité de traitement des eaux usées de 33 927 m3/j.

Pour ce faire les résultats attendus sont de:

- faire passer le taux de traitement de 19% en 2004 à 61% en 2015
- faire passer le taux de dépollution de 13% en 2004 à 44% en 2015

#### V. RESULTAT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DE TRAITEMENT ET DE DEPOLLUTION

Entre 2005 et Mai 2007, la capacité de traitement des STEP a augmenté de 5 220 m3/j:

Désignation	Taux en Octobre 2007	Objectif intermédiaire 2007	Objectif 2015	Commentaire
Le taux de traitement	30,7%	28,5%	61%	Rythme raisonnable
Le taux de dépollution	17,8%	20%	44%	Retard par rapport à la progression moyenne attendue

#### VI. MOBILISATION DES FINANCEMENTS

Les investissements nécessaires pour l'atteinte des OMD représentent un coût estimatif total de 220,6 Milliards entre 2005 et 2015.

Le tableau ci-dessous donne la situation des financements mobilisés et les perspectives

Période	Financement nécessaire (Milliards de F CFA)	Financement mobilisé	Commentaire
2005-2007	55,2	51,8	Satisfaisant
2008-2011	77,2	51	Reliquat de 26,2 à rechercher
2012-2015	88,2	0	Financement à Rechercher
Total sur toute la période 2005-2015	220,6	102,8	Les financements acquis = 47% du financement nécessaire

#### VIII. PROBLEMATIQUE A L'ATTEINTE DES OMD

Pour atteindre les OMD 188 724 ménages restent à être dotés d'un système d'assainissement adéquat dont:

- 102 980 par système individuel,
- 40 574 par branchement collectif
- et 45 227 par raccordement à un réseau semi collectif.

##### ✓ Évolution de l'accès:

Pour éviter de renverser la tendance actuelle du taux d'accès les opérations majeures ont été identifiées pour les prochaines années:

Opérations Majeures	Bénéficiaires	Financement
L'assainissement des 5 centres secondaires:	19 500 ménages environ	37 Milliards Recherché UE
Un programme de branchements sociaux	13 000 ménages environ	5 Milliards Recherché
Un programme d'assainissement individuel élargi aux villes assainies et non assainies	80 000 ménages environ	13 Milliards Recherché
Un programme d'assainissement semi-collectif élargi aux villes assainies et non assainies	37 000 ménages environ	18,5 Milliards Recherché

## VIII. PROBLEMATIQUE A L'ATTEINTE DES OMD (Suite)

Evolution du taux de traitement et du taux de dépollution:

Pour atteindre les OMD une capacité supplémentaire de 28 707 m<sup>3</sup>/j doit renforcer la capacité actuelle

Les opérations majeures susceptibles de faire bouger de façon significative le taux de traitement et le taux de dépollution pour les prochaines années sont:

Opérations Majeures	Capacité	Financement
Dépollution de la Baie de Hann phase 2	5 000 m <sup>3</sup> /j	9 Milliards Recherché
STEP de la Corniche Ouest + Intercepteur	20 000 m <sup>3</sup> /j	22 Milliards Recherché
STEP zone Keur Massar	28 000 m <sup>3</sup> /j	14 Milliards Recherché

## VIII. PROBLEMATIQUE A L'ATTEINTE DES OMD (Suite)

Evolution du Renouvellement du Réseau:

Constitue une stratégie importante pour la viabilité des actions entreprises dans le cadre du PEPAM :

• En effet 80% du réseau EU a un âge compris entre 40 et 60 ans ce qui équivaut à 650 km environ.

• Les prévisions étaient le renouvellement de 30 km de réseau par an soit 60 km sur la période.

• Le gouvernement s'est engagé à financer le renouvellement de 10 km/an depuis 2004. cependant seuls 8 km ont été renouvelés au titre de l'année 2004 → suite à une défaillance de l'entreprise

• Perspective: 7 km environ doivent être renouvelés pour 2008.

• **NB: un financement doit immédiatement être mobilisé pour le GAP de 20 km/an de renouvellement du réseau**

## XI. PROBLEMATIQUE A L'ATTEINTE DES OMD (Suite)

Financement de l'Assainissement des Eaux Pluviales:

Suite aux dernières inondations de l'été 2004, le gouvernement du Sénégal a pris à bras le corps la question d'assainissement des eaux pluviales et a mobilisé une grande enveloppe pour résoudre de façon durable la question des inondations. Le financement mobilisé pour l'ONAS tourne autour de 10,5 Milliards de F CFA.

→ Conséquence: Ralentissement des financements du volet Eaux Usées

## XII. VIABILITÉ FINANCIÈRE DU SOUS SECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT

Les investissements qui seront réalisés auront pour effet d'accroître très fortement le patrimoine de l'ONAS ce qui posera sans aucun doute le problème de ressource financière pour assurer l'exploitation vu le niveau de la redevance qui est presque statique depuis des années.

Afin de faire face à cette situation les mesures suivantes doivent être rapidement mise en œuvre:

- ▶ Établir un contrat de performance Etat-ONAS
- ▶ Mettre à jour le système de suivi de l'équilibre financier du sous secteur.
- ▶ Lancer une étude sur le système tarifaire et mettre en place la nouvelle grille.
- ▶ Concrétiser la participation des collectivités locales aux charges d'exploitation des ouvrages d'eaux pluviales
- ▶ Mettre en place une comptabilité analytique.

### Plan d'opérations 2008

■ Les projets identifiés pour l'année 2008 sont les suivants:

Opérations 2008	État	Financement de la période
Travaux d'assainissement aux Parcelles Assainies	En cours; fin probable en juin 2008	1,1 Milliard restant
Travaux d'extension de la STEP de Camberene	En cours; fin probable en Novembre 2008	2,8 Milliards restant
Finalisation Travaux de branchements sociaux PLT	En cours; fin probable en Août 2008	1,5 Milliard restant
Travaux de renouvellement de réseau	Début probable Février 2008; fin probable en Décembre 2008	800 Millions avec BCI
GPOBA (Assainissement Autonome)	Début probable Avril 2008; se poursuit jusqu'en 2010	1,5 Milliard
Travaux de construction d'un nouvel émissaire en mer de Camberene	Début probable juillet 2008; fin probable en décembre 2008	4,6 Milliards avec l'UE
<b>TOTAL</b>		<b>12,3 Milliards</b>

### Plan d'opérations 2008 (SUITE)

Opérations 2008	État	Financement de la période
Etude Plan Directeur d'Assainissement de Ziguinchor	Début probable Avril 2008 pour 18 mois	600 Millions
Etude complémentaire Assainissement de Darou Saint Louis	Début probable Avril 2008 pour 18 mois	30 Millions
Etude complémentaire dépollution Baie de Ham	Début probable Avril 2008 pour 18 mois	600 Millions
Etude d'actualisation du PDA de Louga	En cours; fin probable en Décembre 2008	234 Millions
Etude du système d'assainissement de la corniche ouest	Début probable Mars 2008; pour 8 mois	209 Millions
Etude Organisationnelle	Fin probable: décembre 2008	100 Millions
<b>TOTAL</b>		<b>1,7 Milliard</b>

**MERCI DE  
VOTRE  
ATTENTION**

# **LISTE DE PRESENCE**

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE  
DU PEPAM ET DE LA GIRE  
LE 05 DECEMBRE 2007

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénom (s) & Nom	Titre	Organisme	Adresse	Téléphone Fix e	Portable	E-mail
1	Oumar NDIAYE	CT	MHRHN		33 889 17 21		sakhoqui@yahoo.fr
2	Modou MBAYE	CT	MHRHN			77 361 57 71	mdoumbaye5@yahoo.fr
3	Mamadou I NIANG	DAGE	MHRHN		33 821 26 12		
4	Moustapha NDIEYE	CT Com	CAB/MHRHN			77 659 73 70	samanidiaye@yahoo.fr
5	Abdoul Aziz KANE	Consultant Technique.	MIA	Ex Camp Lat Dior	33 823 43 26	77 839 79 14	kolcel@yahoo.fr
6	Diène FAYE	Directeur	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 56 93		dhahm@sentoosn
7	Mor Talla SEYE	Chef de projet	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 42 79	77 643 54 46	mtseye@yahoo.fr
8	Néné Basse SKHO	Ingénieur	DHR	Route des Pères Maristes Hann	33 832 42 79		nbasse411@yahoo.fr
9	Baye Diack SALL	Coordonnateur	PRS/DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 53 12		prsdha@orange.sn
10	Mandir SECK	Ingénieur	PRS/DHR	Route des Pères Maristes Hann	33 842 53 12		mandirseck@yahoo.fr
11	Babou SARR	Directeur	DEM	Rte des Pères Maristes Hann		33 832 35 92	directeurdem@orange.sn
12	Cheikh SECK	Ingénieur	DEM	Route des Pères Maristes Hann	33 832 35 92	77 642 38 21	dethialaw@yahoo.fr
13	Lamine KA	Ingénieur	DEM	Route des Pères Maristes Hann	33 832 38 92	77 567 32 00	kalamine11@yahoo.fr
14	Daouda GNINGUE	Ingénieur	DEM	Route des Pères Maristes Hann	33 832 35 92		gatesarr@yahoo.fr
15	Adama MBAYE	Directeur	Das	Rte du Front de Terre	33 864 63 12		ambaye@orange.sn
16	Mamadou NDIAYE		Das	Rte du Front de Terre	33 864 63 12		mndiay2003@yahoo.fr
17	Amadou Seydou DIA	Directeur	DHU	57, av. Georges Pompidou	33 821 78 96		

18	Marième Soda BADJI	Ingénieur G R	DHU							77 560 35 25	<a href="mailto:mariemesbadji@yahoo.fr">mariemesbadji@yahoo.fr</a>
19	Salioù NGOM	Chef de division	DGPPE		Ex Camppt Lat Dior	33 822 21 54				77 643 83 86	<a href="mailto:salioungombbay@yahoo.fr">salioungombbay@yahoo.fr</a>
20	Gora NDIAYE	Chef de division Hydrogéologie	DGPPE		Ex Camppt Lat Dior	33 822 21 54				77 435 55 10	<a href="mailto:gora_ndiaye@yahoo.fr">gora_ndiaye@yahoo.fr</a>
21	Niokhor NDOUR	Chef de division planification	DGPPE		Ex Camppt Lat Dior	33 822 21 54				77 542 81 11	<a href="mailto:niokhornour@yahoo.fr">niokhornour@yahoo.fr</a>
22	Samba WAGNE	Ingénieur G R	DGPPE		Ex Camppt Lat Dior	33 822 21 54				77 639 61 39	<a href="mailto:sambawagne@yahoo.fr">sambawagne@yahoo.fr</a>
23	Richard TENDENG	Ingénieur	DGPPE		Ex Camppt Lat Dior					77 558 31 05	<a href="mailto:richtendeng@yahoo.fr">richtendeng@yahoo.fr</a>
24	Ibrahima MBODJI	Juriste	PAGIRE/DGPPE		Ex Camppt Lat Dior					77 551 65 30	<a href="mailto:mbodjiskm@yahoo.fr">mbodjiskm@yahoo.fr</a>
25	Marième Sy FALL	Hydrogéologue	DGPPE		Ex Camppt Lat Dior	33 822 21 54					<a href="mailto:mamously12@yahoo.fr">mamously12@yahoo.fr</a>
26	Aïta Sarr SECK	Environnementaliste	DEEC		106, rue Carnot	33 821 07 25				77 511 47 59	<a href="mailto:aitasec@yahoo.fr">aitasec@yahoo.fr</a>
27	Gorgui Yérim FALL	chef section BAD/BOAD	DDI		8 rue Dr Guillet	33 889 26 96				77 630 82 65	<a href="mailto:gorguierimfall@yahoo.fr">gorguierimfall@yahoo.fr</a>
28	Abdoulaye DIENG	Chargé de	DCEF		8, rue Dr Guillet	33 842 74 84					<a href="mailto:layemadior@yahoo.fr">layemadior@yahoo.fr</a>
29	Ngagne POUYE	Chef bureau	DBLA		Route des Pères Maristes Hann	33 832 55 96					<a href="mailto:pouyengagne@yahoo.fr">pouyengagne@yahoo.fr</a>
30	Mouhamadou TALL	Chef de direction	DCL		26 rue Félix Faure					77 571 51 25	<a href="mailto:doudou_tall@yahoo.fr">doudou_tall@yahoo.fr</a>
31	Michel Birame BASSE	Chargé d'études secteur Hydraulique	Direction de la Planification Nationale		8, rue Dr Guillet	33 823 88 91				77 641 65 13	<a href="mailto:laminebasse@yahoo.fr">laminebasse@yahoo.fr</a>
32	Loly DIOUF	Chef de division	DPIC		Sacré cœur 3 villa 88 B	33 864 12 79				77 564 86 75	<a href="mailto:lolydiouf@yahoo.fr">lolydiouf@yahoo.fr</a>
33	Babacar DIAGNE		Direction du Budget		MEF 4ème Etage	33 822 08 73					<a href="mailto:babdiagne70@yahoo.fr">babdiagne70@yahoo.fr</a>
34	Astou DIOUF	Juriste	Direction de la Famille		3 rue bérenger Ferraud	33 823 89 85				77 540 33 52	<a href="mailto:dioufastoj9@yahoo.fr">dioufastoj9@yahoo.fr</a>
35	Bernard LANKIA		DHP		Rue Aimé Césiare						<a href="mailto:lankiab@hotmail.com">lankiab@hotmail.com</a>
36	Ibrahima SARR		ANSD		BP 116 Dakar					76 697 23 15	<a href="mailto:ibrahima_sarr2006@yahoo.fr">ibrahima_sarr2006@yahoo.fr</a>
37	Amadou Lamine DIENG	DG	ONAS		Cité TP SOM	33 832 39 96					<a href="mailto:amadou.dieng@onas.sn">amadou.dieng@onas.sn</a>
38	Babacar NDIAYE	Chef de Service	ONAS		Cité TP SOM	33 859 35 35					<a href="mailto:babacar.ndiaye@sones.sn">babacar.ndiaye@sones.sn</a>

39	Amadou NDIAYE	DG	SONES	Route du Front de Terre	33 839 78 62		hamadndiaye@sones.sn
40	Abdoul NIANG	Directeur des travaux	SONES	Route du Front de Terre	33 839 78 14		aniang@sones.sn
41	Ousmane NGOM	CT/DG	SONES	Route du Front de Terre	77 639 57 22		ongom@sones.sn
42	Abdou DIOUF	Directeur Stratégie & planification	SONES	Rte du Front de Terre	33 839 78 15		adiourst@sones.sn
43	Mamadou DIA	DG	SDE	BP 224 Dakar	33 839 37 03		mdaaa@sde.sn
44	Aladjji DIENG	Directeur Technique	SDE	BP 224 Dakar	33 839 37 17		aladjji@sde.sn
45	Noël DIALLO	Chargé de Projets	Bureau Régional Lux-Dev	Rte Aéroport cite des jeunes cadres	33 820 87 98 820.88.06	33	noel.diallo@luxdev.lu
46	Igor VAJNSTOK	Représentant Régional	Lux Dev	BP 29920 Dakar yoff		77 450 29 93	waginsetok@lux-development.lu
47	Guy CASTADOT	Représentant Résident	CTB		33 860 01 25		guy.castadot@btccib.org
48	Madio FALL		WSP		33 842 65 84		mfall2@worldbank.org
49	Luc Hoang GIA	Consultant	WSP	Banque Mondiale		77 637 79 92	lhoanggia@yahoo.fr
50	Claire FARGE ANDOU	Chargé de mission	AFD	15 av. Nelson Mandela	33 849 19 93		
51	Ignace Monkam DAVERF	Chargé mission	AFD	15 av. Nelson Mandela	33 849 19 49		
52	Vicente Ruz Cristina	Chargé de Programme	Commission Européenne	12, Av. Hassan II	33 889 11 00		crisrina.vicente.ruiz@ec.europa.eu
53	Frédéric FOURTUNE	Chargé de programme	Commission Européenne	Plateau			
54	Lamine DIOUF	Bureau Régional	BID	18 bld de la République	33 889 11 44		laminen@orange.sn
55	Akiko IDA	Représentante Adjointe	JICA	BP 3323 Dakar	33 821 69 91		ida.akiko@jica.go.jp
56	Cristina MEJIA	chargée d'opérations	BEI	Rue Dr Roux 3	33 889 43 00		mejia@eb.org
57	Mouctar BALDE	PO WASH	UNICEF	2 rue carnot x salva	77 419 10 27		mmbalde@unicef.org
58	Bernard CRABBE	Attaché	Ambassade Belgique				bernard.cabbe@diplobel.fed.be
59	Marc DE FEYTER	Conseiller	Ambassade Belgique	Route de la Corniche Est		77 450 09 16	marc.defeyter@diplobel.lu

60	Mouhamed Fadel NDAW	Coordonnateur	PEPAM	Route des Pères Maristes Hann	33 859 04 99	77 638 15 00	<a href="mailto:projeau@orange.sn">projeau@orange.sn</a>
61	Kaoussou KABA	Directeur	PARPEBA	Kaolack	33 941 64 28	77 639 83 03	<a href="mailto:kkaba@hotmail.com">kkaba@hotmail.com</a>
62	Joseph van LOON	Codirecteur	PARPEBA	Kaolack	33 941 64 25		<a href="mailto:parpeba@orange.sn">parpeba@orange.sn</a>
63	Khalifa Babacar MBOUP	SG	AMS	31 rue carnot		77 630 14 92	
64	Papa modou NDIAYE	SE/PIPPC	PNDL	7 av. Corde	33 889 50 69		<a href="mailto:pmodou@pndl.org">pmodou@pndl.org</a>
65	Mamour NGALANE		CONGAD		33 824 41 16	77 659 16 19	
66	Ibra SECK		AGETIP		33 889 02 01		<a href="mailto:iseck@agetip.sn">iseck@agetip.sn</a>
67	Babacar DIOP	Président	FONGS	BP 269 Thiès	33 939 58 58		<a href="mailto:fongs@orange.sn">fongs@orange.sn</a>
68	Oumar DIALLO	Président	PNES	S/C DGPRE ex Camp lat Dior	33 889 78 06		<a href="mailto:odiallo@sones.sn">odiallo@sones.sn</a>
69	Babacar DIENG	Consultant	PNES	BP 17885 Dakar Liberté		77 644 79 84	<a href="mailto:diengbabacar@yahoo.fr">diengbabacar@yahoo.fr</a>
70	Abdou Lahat DIOP	Expert GR	CN/OMVS-OMVG	59, Mermoz extension (VDN)	33 864 27 96	77 63 13 00	<a href="mailto:almidiop@yahoo.fr">almidiop@yahoo.fr</a>
71	Mame Dagou DIOP	Consultant	PAGIRE	Sacré cœur 2 villa 8594 B		77 635 91 85	<a href="mailto:dagouwet@orange.sn">dagouwet@orange.sn</a>
72	Pablo FALL	SG	ADETEELS	Ouest Foire		77 576 11 32	<a href="mailto:alpablofall@yahoo.fr">alpablofall@yahoo.fr</a>
73	Souleymane NDIAYE	Secrétaire Exécutif	ASCOSEN			77 561 67 57	<a href="mailto:ascosen@gmail.com">ascosen@gmail.com</a>
74	Yaye Marième TALL	Chargé de Programme	CSPLP/MEF	8, rue Dr Guillet	33 889 21 66		<a href="mailto:tall.mareme@gmail.com">tall.mareme@gmail.com</a>
75	Aly LO	Président	ANCR UAEL	1 Place Indépendance	33 889 54 00	77 638 64 81	
76	Matar NDIAYE	Assistant	ANCR	31 rue carnot		77 546 29 97	
77	Mouhammadou Abibo Niass	PCR	ANCR	Taïba Niassene	33 944 42 28	77 643 44 28	<a href="mailto:abibn@hotmail.com">abibn@hotmail.com</a>
78	Diogoye MBAYE	Gérant Asufor	Ngatt	Diourbel		77 643 85 24	
79	Abdoulaye FAYE	Professeur	UCAD	Département Géologie	33 825 10 09		<a href="mailto:abfaye@orange.sn">abfaye@orange.sn</a>